

**L'instrument de recherche présenté ci-après
est provisoire et susceptible d'améliorations
(plan de classement, qualité descriptive des analyses,
coquilles, etc.).**

Version 1

Mai 2020

Série J : Notice descriptive des sous-séries
29 J

Lieu de conservation	Archives départementales - Pas-de-Calais
Cotes extrêmes	29 J 1-43
Niveau de description	Fonds
Intitulé	Don Des Rotours
Producteur	Famille Beugny
Présentation du contenu	Titres familiaux et patrimoniaux des Beugny, Le Jay, Nelle et La François, Malet de Coupigny, familles alliées, toutes établies en Artois malgré leurs origines variées
Date début	1320
Date fin	1904
Instrument de recherche	Inventaire, par T. Heckmann, 1982, 78 p., dactylographié
Modalités d'entrée	Don
Modalités d'accès	Accès libre
Modalités de reproduction	Reproduction libre
Importance matérielle	2 ml
Indexation lieux	Artois, Dunois, Pays-Bas, Saint-Omer (Pas-de-Calais), Saint-Venant (Pas-de-Calais), Valhuon (Pas-de-Calais),
Indexation personnes physiques ou morales	Beugny (famille de), conseil d'Artois, Le François (famille), Le Jay Tamille), Malet de Coupigny (famille), Nelle (famille)
Indexation matières	Généalogie, hôpital, noblesse, seigneurie

Archives du Pas-de-Calais

29 J

**Don des Rotours
Répertoire numérique**

par Thierry Heckmann

Arras, 1983

INTRODUCTION

M. Robert des Rotours a donné ce fonds en 1970 aux Archives du Pas-de-Calais. Il l'avait reçu d'un cousin de sa mère, Georges-Louis de Beugny d'Hagerue, mort en 1934 et dernier représentant de sa branche. Aucune pièce n'intéresse donc les des Rotours. A celles qui concernent les Beugny, s'ajoutent celles de trois familles alliées : les Le François, les Le Jay et les Nelle, alliés aux Le Jay. Leur réunion répond surtout à des préoccupations généalogiques, comme le montre la correspondance qui les accompagne. Aussi trouvera-t-on de nombreux renseignements sur des branches éloignées jugées honorables. Les terres sont moins bien représentées sauf la terre de Massuère, que l'on peut suivre depuis son acquisition en 1607 jusqu'à l'indemnité accordée en 1827 sur le milliard des émigrés.

Le fonds a été classé par famille : papiers personnels d'abord, biens fonds ensuite, quand il y a lieu.

Les Beugny, après avoir rempli la charge de chef de paneterie du commun de la Maison du roi à la cour de Louis XIV, ont obtenu au XVIIIe siècle celle de garde des sceaux de la chancellerie d'Artois. Emigrés, rentrés vers l'an XI, ils soutinrent vivement la cause du Roi pendant les Cent-Jours et profitèrent ensuite de ce loyalisme. Sous le Second Empire, le fonds déjà presque identique à ce qu'il est aujourd'hui, servit à Amédée-Louis de Beugny pour appuyer la demande qu'il fit d'ajouter à son nom celui de Nelle.

La famille Le Jay est originaire du Dunois. Aux XVIe et XVIIe siècles ses membres faisaient partie de la robe parisienne. La branche aînée s'éteignit au début du XVIIIe siècle ; les Montigny en recueillirent l'héritage. Les Le Jay d'Artois étaient des cadets venus s'installer dans cette province à la fin du XVIIe siècle : Jacques III acheta la charge de "receveur général des consignations et commissaire aux saisies réelles de la province d'Artois" qu'il transmit à ses enfants, tandis qu'un de ses frères, mort sans postérité, était maître des eaux et forêts de Nieppe en Flandre. Le rang de la famille semble alors modeste, tout comme ses premières alliances artésiennes (Matissart, Boistel). Le nom patronymique n'est jamais suivi que par celui de Massuère, terre située en Dunois, bien loin d'Arras. Pierre-François-Marie Le Jay (1712-1793) renoua avec ses parents restés en Dunois et s'intéressa beaucoup à Massuère : un nouveau terrier fut dressé, les droits seigneuriaux levés, les privilèges honorifiques recherchés (affaire du banc seigneurial dans l'église de Dancy). Ses prétentions généalogiques, à la suite des travaux entrepris pour répondre aux fréquentes recherches de noblesse, s'appuyaient sur un arbre remontant à un compagnon de Guillaume le Conquérant au XIe siècle. Il ne réussit pourtant pas à décrocher la qualité de chevalier, mais en épousant une Nelle en 1791, son fils consacrait leur ascension et s'appelait désormais Le Jay de Massuère.

La famille de Nelle nous a laissé un riche fonds généalogique constitué pour l'entrée de Georges-François au collège des Quatre-Nations, puis pour celle de Thérèse-Constance-Philippine à la maison royale de Saint-Cyr, enfin surtout pour celle de Marie-Louise-Camille à Sainte-Aldegonde de Maubeuge en 1771. L'ancienneté de sa noblesse est bien datée : elle remonte au début du XVIe siècle à Julien, dit Behort, comme nous l'apprend une enquête à ce sujet. Les prétentions des de Nelle reposaient sur l'illustration de leurs alliances ; la plus brillante, et la moins établie, les apparentait aux Visconti. Ils possédaient au XVIe siècle quelques terres à La Couture et surtout à Saint-Venant où l'un d'eux était lieutenant du bailli de Philippe de Croy, duc d'Arshot. En 1679, un mariage avec une Guiselin, bientôt suivi de l'héritage de la terre de Lozinghem, une seigneurie digne de ce nom, illustre leur ascension : seigneurs de Lozinghem et suffisamment nobles, ils furent régulièrement convoqués aux États d'Artois. Au XVIIIe siècle les générations suivantes s'allièrent aux d'Antin puis aux Malet de Coupigny qui avaient obtenu en 1722 l'érection de leur terre d'Hénu en comté.

Les terre d'Antin, dont héritèrent les de Nelle, nous révèlent la tentative manquée d'une fondation de paroisse en 1320. Il en subsistait un vestige à Antin, les ruines d'une chapelle qu'il était vaguement question de restaurer vers 1660.

Les Le François, procureurs et avocats au Conseil d'Artois, tirent leur origine d'officiers de la châtellenie de Pas-en-Artois au XVIIe siècle. Ils justifiaient leurs prétentions à la noblesse par une généalogie remontant au XIVe siècle, avec comme preuves à l'appui des pièces en vidimus de 1550 mentionnant des Le François, marquis de Vaux. Ce titre pouvait provoquer la suspicion, aussi firent-ils appel à l'érudition et l'expertise de savants bénédictins : dom Turpin, de Saint-Germain des Prés et dom P.-L.-J. de Bétencourt, d'Auchy-les-Hesdin, auteur d'une dissertation sur le titre de marquis. Ils obtinrent

enfin la qualité de chevalier en avril 1789 et purent encore faire enregistrer leurs lettres patentes avant l'abolition des titres de noblesse. La terre des Le François du Fétel n'était cependant qu'un bois sans justiciable.

Les tableaux généalogiques dressés en tête du répertoire se réfèrent uniquement aux renseignements tenus dans les actes authentiques de ce fonds d'archives. Les ouvrages cités en bibliographie permettent de compléter les notices individuelles mais les parentés ou les alliances ne concordent pas toujours.

Sources complémentaires.

A.D. Pas-de-Calais, 1 J 109 bis : Deux actes concernant les héritiers de Pierre François Marie Le Jay en vue de réunir les documents comptables de ses anciens commis pour l'exercice de son office : arrêté du Conseil général du district d'Arras signalant que les héritiers Le Jay sont détenus comme suspects (3 prairial an II), procuration à Augustin Morel (1806).

Bibliographie.

A.D. Pas-de-Calais, collection Rodière, manuscrits concernant les généalogies des familles Beugny (88), Boistel (88), Gargan (87, 234), d'Héricourt (89, 109), Le François (89), Le Jay (89), Malet de Coupigny (86, 90, 234), de Nelle (90), d'Ocoche (90), Pagart (90), Segon (91).

Famille Boistel.

Supplique adressée au Conseil d'Artois par Antoine Joseph Guillio, bourgeois de Paris, contre Marie Louise Boistel du Cardonnois, différents Boistel et Pierre François Marie Le Jay. Vers 1776 (imprimé). A.D. P.-de-C., BHC 377/3

Famille Gargan.

Généalogie historique de la maison de Gargan, 1881, Metz, Thomas, in-8°, 570 p.

Famille Le François.

Montador (Abel) et Duval (le Père Césaire). [*Recherches généalogiques*], 7 fasc. dactylographiés : fasc. 4. A.D. P.-de-C., BHC 1343/4.

Froissart (Ludovic). *Les collèges électoraux au XIXe siècle, canton d'Hesdin*. A.D. P.-de-C., Ms 308.

Berthet (P.). *Les victimes religieuses de la Révolution dans le diocèse d'Arras, 1793-1796* :p. 186, Druon Joseph Le François du Fétel, moine d'Arrouaise (Arras 24 sept. 1720-Arras 30 juin 1794).

Famille Malet de Coupigny.

Denis du Peage (Paul). *Notes généalogiques sur quelques familles d'Artois et de Flandre*, 1951, Lille.

La Grange (Amaury Louis de) et Chastel de La Howarderie-Neuvirel (comte).

Généalogie de la famille Malet, dite de Coupigny, de Berlettes et de Hocron, 1887, Douai, Lucien Crépin. In-8°, 79 p.

Froissart (Ludovic). *Op. cit., canton d'Hucqueliers*.

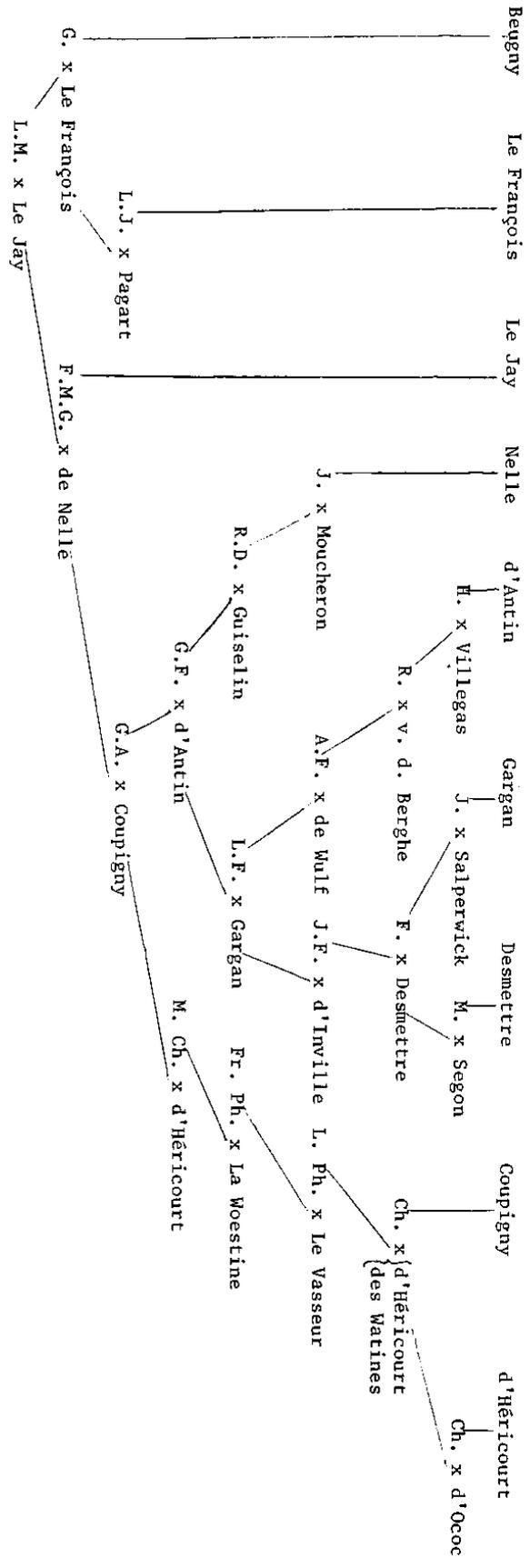
Héliot (Pierre). *Inscriptions d'Avion et de Beuvry relatives à la famille de Coupigny*, 4 p. dactyl. A.D. P.-de-C., Ms 111.

Famille Pagart.

Lenglart (Jean Pierre). *Les descendants de Guillaume Lenglart de 1490 à nos jours*. Nantes, 1981, C.I.D., in-4°, 586 p.

Famille Pagart. [Tiré à part], s.l.n.d. In-4°, 3 p. A.D. P.-de-C., coll. Rodière, BHB 38/4.

TABEAU DE REPARTITION DES PRINCIPALES FAMILLES



GENEALOGIE DE LA FAMILLE DE BEUGNY
complétée grâce aux indications de M. des Retours.

- I. Martin de BEUGNY, épousa Jeanne OLIVE.
 - Georges, qui suit.
 - Marie Françoise.
- II. Georges de BEUGNY, chef de la paneterie du roi puis officier de la duchesse de Bourgogne, mort après 1721, épousa Marie Josèphe VAILLANT, dame d'Hagerue et de Bondues, fille de Jean Nicolas et de Marie Gabrielle PHILIPPE.
 - Jacques Simon Joseph, chanoine d'Arras.
 - Léon Léonard, qui suit.
 - Marie Josèphe.
- III. Léon Léonard de BEUGNY, s. de Bondues, Domart, Pommera et Hagerue, garde des sceaux de la province d'Artois, épousa en 1752 Marie Jeanne Gabrielle VAILLANT, dame d'Hagerue, fille de Pierre Nicolas, s. de Bondues. Il mourut après 1771.
 - Louis Nicolas de BEUGNY de POMMERA.
 - Georges Joseph Charlemagne, qui suit.
 - Marie Jeanne Gabrielle.
- IV. Georges Joseph Charlemagne de BEUGNY d'HAGERUE, s. d'Hagerue et de Bondues, marié à Marie Robertine LE FRANCOIS (cf. Le François).
 - Louis Marie, qui suit.
 - Henri Xavier.
 - Léon Auguste, lieutenant de cavalerie.
 - Rosalie, mariée à Stanislas François Joseph de HAUTECLOCQUE, chef de bataillon du génie, chevalier de Saint Louis et de la Légion d'Honneur.
- V. Louis Marie de BEUGNY d'HAGERUE (1792-1886), épousa le 8 juillet 1817 Aglaé LE JAY (cf. Le Jay).
 - Amédée Louis, qui suit.
 - Anne Gabrielle.

VI. Amédée Louis de BEUGNY d'HAGERUE (1818-1910), épousa le 2 août 1855 Marie Charlotte Catherine d'HAUBERSART (1835-1904), fille de Charles Joseph baron d'HAUBERSART et de Marie Clementine de LESPAUL, morte le 18 mars 1813.

Paul d'HAUBERSART (1833-1868), frère de Marie Charlotte, épousa Laurence QUECQ d'HENRIPERT le 8 septembre 1863. Marthe d'HAUBERSART leur fille épousa le 12 janvier 1886 Raoul Gabriel Ghislain baron des ROTOURS ; ils eurent :

- Guillaume des ROTOURS mort en 1970.
 - Robert Marie Piat des ROTOURS, né en 1891, fit don en 1970 aux Archives départementales du Pas-de-Calais des archives familiales qu'il avait héritées de Georges Louis de BEUGNY.
- Georges Louis de BEUGNY d'HAGERUE (1857-1934), célibataire, légua ses archives à Robert Marie Piat des ROTOURS.
- Paul Joseph (1861-1929), sans postérité.

GENEALOGIE DE LA FAMILLE LE JAY

I. Pierre LE JAY, s. de Champbernard, marié à Marie Jacquette, fille de Jean de BONNEVAL ; ils vivaient en 1481 et 1492.

- Nicolas, qui suit.

II. Nicolas LE JAY, s. de La Touche Hersant, conseiller du roi, maître ordinaire de la Chambre des comptes à Paris, mourut entre 1585 et 1588.

Il était marié à Marie DAMYN, soeur d'Antoine DAMYN, s. de Couleureux, et de Jacques DAMYN, s. de La Martinière, magistrat au bailliage d'Orléans, chanoine de Sainte Croix et de Saint Aignan, doyen de Saint Pierre à Orléans, mort peu avant 1609.

- Jacques, qui suit.
- Alexandre, s. du Lutz, connu en 1603.
- Uranie, déjà veuve en 1634 de Thomas de LORME, s. des Bordes, trésorier général de France en Languedoc, conseiller notaire et secrétaire du roi Maison et couronne de France. Ils eurent :

- Gilles de LORME.
- Thomas de LORME, s. du Marchais, conseiller et secrétaire au Conseil de Navarre.
- Olympe de LORME, mariée avant 1646 à Christophe JUSTEL, conseiller secrétaire du roi Maison et couronne de France.

- Théodore, sans postérité.

- Nicolas, sans postérité.

III. Jacques I LE JAY, s. de La Touche Hersant, du Tronchet et de l'Etang, conseiller du roi au Conseil d'État et privé de Navarre et ancien domaine, mort entre 1616 et 1630. Il avait épousé en 1586 Marie de SAINT-MESMIN, fille de Nicolas de SAINT-MESMIN, s. du Mesnil, maître des Eaux et forêts du duché d'Orléans, gentilhomme servant la reine mère sous Henri III, et de Claude TERRE. Son grand-père François de SAINT-MESMIN était conseiller du roi en son Grand conseil et prévôt d'Orléans ; son frère Jean de SAINT MESMIN, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi.

- Jacques, qui suit.

- Charles, s. de l'Etang, mari d'Anne de CEGLOUX.

- Charles, s. du Tronchet, lieutenant de la première compagnie des gens de pied en garnison à Royan, l'un des cheveu-légers de la garde de Sa Majesté puis capitaine de cinquante hommes d'armes, marié à Anne JOFFRE du MARIN. La succession d'une demoiselle JOFFRE sans descendance et qui avait possédé Le Tronchet, était ouverte en 1770 (cf. 29 J 9/12).

- Suzanne.

IV. Jacques II LE JAY, s. de La Touche Hersant, du Lutz, bailli de Dunois, conseiller maître des requêtes de la reine, mort entre' 1651 et 1659.

Il était marié depuis 1623 à Madeleine de Varade, morte après 1662.

Jean VAILLANT de GUELIS, s. de Chastel, bailli de Dunois en 1540 était le père de Michelle VAILLANT de GUELIS mariée à Jacques de VARADE, connu en 1557. Leur fils Jean de VARADE, s. de Guibert, Massière, Lolon et Marcheval fut marié deux fois, à Louise BARILLON (1) puis à Françoise du MOUCHET (2) :

- Madeleine de VARADE-LE JAY.
- Louise de VARADE, morte entre 1652 et 1656, mariée à Galiot de BEAUXOUCLER.
- Jacques de VARADE, s. de Marcheval.
- Claude de VARADE, s. de Marcheval.

- Louis Charles, qui suit.
- René, s. de Massuère, capitaine au régiment de Navarre, chevalier du guet de la ville d'Orléans, mort sans postérité après 1698.
- Anne.

v. Louis Charles LE JAY, s. de La Touche Hersant et des Touches, marié en 1658 à Charlotte LE NORMAND. Ses parents Jean LE NORMAND, grenetier d'Orléans et de Beaugency, et Charlotte du LAURENT eurent :

- Charlotte LE NORMAND - LE JAY.
- Charles, conseiller secrétaire du roi Maison et couronne de France et de ses finances, fermier général du roi.
- Marie, mariée à Nicolas DUNOYER, contrôleur des rentes de l'Hôtel de ville de Paris assignées sur les gabelles.
- Madeleine, mariée à Hervé GUIMONT.
- Anne.

- Louis, qui suit.
- Jacques, qui suit (branche cadette, VI).
- François, sans postérité.
- Charles, s. de Massuère, maître des Eaux et forêts de Nieppe et de La Motte-au-Bois, receveur des domaines du roi à Nieppe, marié à Marie Martine d'HOLAINE. Ils eurent :

- Caroline Albertine, carmélite à Blois.
- Augustine Thérèse, épouse HERON de ROOP.
- Marie Scholastique, chanoinesse de Blois.
- Jacques Joseph, chanoine de Douai.
- Louis Georges, "le chevalier Le Jay".
- Balthazard, "M. de La Coulombe".
- Luc Alphonse, "M. du Rouray".
- Jean Martin, "M. de Massuère" (vers 1700-vers 1783), mort à Mortagne-sur-Gironde, lui-même père du "curé de Bliqueteuil", du chevalier de Massuère, secrétaire du cabinet du roi de Pologne, et d'une fille élevée à Saint-Cyr.

- Anne Thérèse (filiation incertaine), morte peu après 1744, mariée à Thomas LE FOURNIER, s. d'Offranville, trésorier de France à Rouen.

VI. Louis LE JAY, s. de La Touche Hersant, reçu chevalier d'honneur au bailliage de Blois en 1693, marié à Catherine, fille de François de LISLE, lieutenant de l'amirauté à La Rochelle, puis en secondes noces à Marie de BOISGAULTIER. Il eut une fille de chacune de ses femmes.

- Marie Jeanne, mariée à Guillaume Antoine de MONTIGNY, s. de La Coudray.
Leur fils, Guillaume MONTIGNY, s. de La Touche Hersant et Drouilly, écuyer de la main du roi vers 1750, épousa une demoiselle de MARESCAUT, dite "du Bellay de Montigny", qui serait fille d'une demoiselle LE JAY ; deux de leurs enfants tentaient d'entrer dans l'ordre de Malte vers 1750.

Branche cadette

- VII. Jacques III LE JAY, s. de Massuère, receveur général des consignations et commissaire aux saisies réelles de la province d'Artois, contrôleur des saisies réelles du Parlement de Tournai, vivait encore en 1739. Il avait épousé en 1698 Marie Barbe MATISSART, fille d'Engrand MATISSART et de Barbe van BERCKEN, et sœur de Bruno Ange et François Engrand MATISSART, receveur des épices et amendes au Conseil d'Artois (cf. VII, Feugère).
- Pierre François Marie, qui suit.
 - [fils], capucin.
 - Ange, carme déchaux habitant la place Maubert à Paris.
 - Dominique Félix, habitant Béthune.
 - Angélique Martine, habitant Béthune.
 - Marie Marguerite Angélique, religieuse à l'abbaye N.-D. de Gersy.
- VIII. Pierre François Marie LE JAY, s. de Massuère, receveur général des consignations, commissaire aux saisies réelles de la province d'Artois (7 septembre 1712-16 juillet 1793), épousa en 1750 Marie Louise Gabrielle BOISTEL du CARDONNOIS (6 juin 1736-1799/1807).
- Louis Alexandre BOISTEL, s. du Cardonnois avait épousé en 1691 Marie FEUGERE, de Poitiers, qui se remaria par la suite avec François Engrand MATISSART, receveur des épices et amendes du Conseil d'Artois (cf. VI, belle famille de Jacques III LE JAY).
- Ils eurent :
- Marie Louise BOISTEL, qui testa en 1777 ; sans postérité.
 - Louis Alexandre Jacques BOISTEL, s. du Cardonnois, né le 21 juin 1697, marié en 1729 à Gabrielle DUPUIS et père de Marie Louise BOISTEL-LE JAY.
- Marie Louise Josèphe, née en 1752, épousa Pierre Aimé Marie Joseph LEROY en 1779.
 - Marie Amable Gabrielle, née en 1753.
 - Louise Valentine Adélaïde, née en 1757.
 - Angélique Elisabeth Sophie (1758-1764).
 - Louis François Guislain, 1760, mort la même année.
 - Marie Louise Cécile Angélique, née en 1761.
 - Elisabeth Françoise Thérèse, née en 1763, mariée à Philippe Alexandre Joseph de BEAULAINCOURT.
 - François Marie Guislain, qui suit.
 - Marie Antoinette Mélanie, née en 1773, épousa Augustin MENCHE.
- IX. François Marie Guislain LE JAY, s. de Massuère (11 décembre 1766-mort peu avant 1834), épousa en 1791 Marie-Louise Camille de NELLE (1771— après 1843), cf. Nelle, IX.
- Marie Louise Françoise Albertine, mariée à Louis Marie de BEUGNY d'HAGERUE (cf. Beugny, V).

GENEALOGIE DE LA FAMILLE DE NELLE

- Julien de NELLE, dit Behort, [Marié à Marguerite LE MERCHIER].
Philippe, qui suit.
- Philippe de NELLE, acheta des terres en 1497 à Raoul, fils de Raoul de MARLE et de Marguerite de NELLE.
 - Georges, qui suit.
- Georges I de NELLE, vivait en 1532 ; il était marié à Marie de LE BECQUE, veuve en 1570.
 - Jean, qui suit.
- Jean I de NELLE, bailli de Saint-Venant et bailli de Fauquetun, connu en 1568 et 1588, épousa (1) Marguerite GREGOIRE, puis (2) Anne de FRETIN qui avait déjà été mariée en 1557 à Robert PIGONCHE ; elle testa en 1599.
 - (2) Georges, qui suit.
- Georges II de NELLE, mort vers 1635.

- Jean, qui suit.
- Jacques, s. des Mottes, lieutenant de cavalerie, marié en 1620 à Barbe de CORNAILLE, fille de Flourens, s. de La Bucaille, lieutenant général du bailliage de Saint-Omer, et de Marie DESPLANCQUES.
- Marie, mariée à Robert LE VASSEUR, s. de Bambecque.
- Jeanne, mariée à Guillaume de GRENET, s. de Cotren.
- Jean II de NELLE, s. de La Couture et du Viesmez, capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne pour le service de S.M. catholique, marié en 1634 à Anne de MOUCHERON, fille de Pierre de MOUCHERON et de Marie d'AUDREHEM ; elle vivait encore en 1670.
 - Marguerite Thérèse, mariée à Jean Joseph BUGNOT (famille champenoise).
 - Robert Dominique, qui suit.
 - Barbe.
- Robert Dominique de NELLE, s. des Mottes, vivait encore en 1723. Il avait épousé en 1679 Marie Jacqueline de GUISELIN, née en 1639 (cf. Guiselin, IV).
 - Robert Jacques Dominique, s. des Mottes et de Lozinghem, marié à Marie Robertine MASSIET, testa en 1721 (sans postérité).
 - Georges François, qui suit.
- Georges François de NELLE, s. des Mottes, de Lossignol et de Lozinghem, mort en 1766. Il avait épousé en 1723 Ernestine Pélagie d'ANTIN (cf. Antin, VII).
 - Georges Albert, qui suit.
 - Eugène Joseph, officier au régiment Royal Etranger Cavalerie, puis lieutenant au régiment de cavalerie de Charost, mort en 1796.
 - François Joseph Charles, capitaine au régiment des Recrues des colonies puis au régiment réformé Haynaut Infanterie, testa en 1793.
 - Marie Dominique Martin Benoît, enseigne en la compagnie colonelle du régiment d'infanterie de Conti en 1759.
 - Marie Madeleine Charlotte, testa en 1787, morte en 1796.
 - Thérèse Constance Philippine Pélagie, élevée à Saint-Cyr, testa en 1803.
 - Jeanne Françoise Charlotte, religieuse à l'hôpital N.-D. de Tournai, vivait encore en 1806.
 - Marie Anne Sabine, religieuse à l'abbaye de Saint-Paul près de Beauvais où elle entra en 1752.
 - Marie Albertine Louise, née en 1739, religieuse à Etrun.
- Georges Albert de NELLE, s. de Lozinghem, de Sapigny, d'Antin et Baillon, né en 1724, vivait encore en 1796. Il était marié à Françoise Amélie de COUPIGNY (cf. Coupigny, VI).
 - Georges Eugène François, sans postérité.
 - Marie Louise Camille (1771-après 1843) mariée en 1791 à Marie François Guislain LE JAY (cf. Le Jay, VIII).

GENEALOGIE DE LA FAMILLE DE COUPIGNY [MALET DE COUPIGNY]

- I. Coupigny (prénom inconnu),
 - Adolphe, s. de Belleforière.
 - Jean, chanoine de la cathédrale de Tournai.
 - Jean, qui suit.
- II. Jean de COUPIGNY, s. de Fouquières-lès-Lens, mort en 1584, avait épousé en 1562 Jacqueline, fille de Louis de ROUCQ (Rouck), bailli de Cassel, et de Catherine van der STOCK.
 - Charles, qui suit.
- III. Charles de COUPIGNY, s. de Sallau et Locon, lieutenant général gouverneur et capitaine des ville et châtelainie de Béthune, fut fait chevalier en 1616. [De son premier mariage est issue la branche aînée des Coupigny], Il épousa en 1614 (2) Anne d'HERICOURT, fille de Charles d'HERICOURT et de Marie d'OCOCHÉ (cf. Héricourt), puis, avant 1619 (3) Suzanne des WATINES, dame d'Hénu et de Warlincourt.

Anne de GRENET, ou de PENEL, descendant de Jacques de GRENET (testa en 1537), d'Antoine de GRENET (fonda l'hôpital des Douze Apôtres à Saint-Omer en 1619) et de Pierre de GRENET, épousa d'abord (1) Renon des WATINES, s. d'Hénu, de Warlincourt et de Bois du Bielz, puis (2) Jean d'HERICOURT (cf. Héricourt, VI).

Elle eût :

- . (1) Suzanne des WATINES, troisième épouse de Charles de COUPIGNY.
- . (1) Nicolas des WATINES, s. d'Hénu et de Warlincourt, mort jeune.
- . (1) Barbe des WATINES.

- (2) Marie d'HERICOURT, vivant en 1667.

- (3) Jean Charles, baron d'Hénu, marié à Marie-Anne de LA WOESTINE, déjà veuve en 1669 (cf. La Woestine, III), sans postérité.
- (3) Louis-Philippe, qui suit.
- (3) Marie Françoise, demoiselle de Warlincourt, mariée en 1640 à Charles de GHUISTELLE, s. de Rollencourt, frère d'Adrien François de GHUISTELLE, s. de Saint Floris et de Maximilien, jésuite.

IV. Louis Philippe de COUPIGNY, s. d'Hénu, Warlincourt et Grena, mort en 1688, marié à Léonore LE VASSEUR.

- François Philippe, qui suit.

V. François Philippe de COUPIGNY, s. d'Hénu, Warlincourt, Grena et Achicourt, mort en 1693, marié à Anne Françoise de LA WOESTINE (cf. La Woestine, IV).

- Maximilien Charles, qui suit.

VI. Maximilien Charles de COUPIGNY, fait comte d'Hénu en 1722, s. de Warlincourt, Wachin, Loos, du Bois Robert d'Aix les Bois (1683-après 1763), épousa en 1720 Marie Françoise Philippine d'HERICOURT, baronne de Beaumetz (cf. Héricourt, VIII).

- Françoise Amélie, mariée en 1767 à Georges Albert de NELLE (cf. Nelle, IX).
- Charles Philippe Dominique, baron de Beaumetz, comte d'Hénu [branche de COUPIGNY d'HENU].
- Madeleine Camille Josèphe, abbesse de Bourbourg.
- Adrienne Hubertine, mariée à Nicolas Procope LE RICQUE.
- Léon Ernest.
- Louis Hector.
- Adrien Ferdinand, lieutenant au régiment de Languedoc en 1755, vivait encore en 1795.

GENEALOGIE DE LA FAMILLE D'ANTIN

I. Lancelot de WERP, s. d'Antin et Bâillon, vivait en 1500 ; il était marié à Jeanne LE GOVE (ou DELEGOVE).

- Jean, qui suit.
- Isembart, prêtre en 1571.
- Philippotte.

II. Jean de WERP ou d'ANTIN, s. d'Antin et Bâillon, testa en 1573. Il fut marié à Yolente de GOMIECOURT et auparavant en 1512 à Jacqueline de FLOURY, fille de Mahieu FLOURY et d'Isabeau de ROULIER (nom de son second mari), et soeur d'Anne de FLOURY, mariée à Jean RICQUAERT (ou Rycquaert).

- Jean, s. de Villiers et d'Outreau marié à Hélène de TAILLENFON, mère de Claude de SAINT-POL, s. de Villiers et d'Outreau.
- François, qui suit.
- Marguerite, soeur noire de Saint-Pol.
- Jacqueline, soeur grise d'Hondschoote.

- III. François d'ANTIN, s. d'Antin et Bâillon, marié en 1550 à Marguerite de CANRIEUL, soeur de Jean de CANRIEUL, receveur de l'Empereur à Bapaume, et veuve de Nicolas du TERTRE.
- Hugues, qui suit.
 - Jean.
- IV. Hugues d'ANTIN, s. d'Antin, Bâillon et de Fontaines-lès-Boulans, mort peu avant 1610, marié à Marie de VILLEGAS.
- Adrien de VILLEGAS, s. de Fontaines en Artois, vit sa noblesse reconnue en 1581 et mourut peu avant 1608 ; il se prétendait de la maison espagnole de VILLEGAS et de MIRANDAS. Il eut :
- . Marie de VILLEGAS-d'ANTIN.
 - . Adrienne de VILLEGAS, mariée à Gérard de Lens, s. de Hautegrève, Bilques et mayeur de Saint-Omer.
- Antoine, s. de Fontaines-lès-Boulans, Tilly-la-Capelle, La Motte, Antin et Bâillon, père de Pierre d'ANTIN, s. de Tilly, et de Marie Antoinette d'ANTIN, religieuse de l'abbaye de Messines morte le 18 mars 1696.
 - Robert, qui suit.
 - Maximilien.
 - Louis, père de Louis d'ANTIN.
 - Jean, prêtre de la cathédrale de Saint-Omer.
 - Adrienne, mariée à Gérard de GRAUS, maître de la chambre des comptes du pays de Gueldre.
 - Françoise, mariée à Carie HUMBERT, s. de Saint-Quentin, mère de Charles et Marie HUMBERT.
 - Anne, abbesse de Messines, morte le 3 avril 1642.
 - Jacqueline, religieuse à Messines, morte le 20 juin 1656.
- V. Robert d'ANTIN, s. d'Antin et Bâillon, grand bailli de la comté de Messines, gouverneur de la grande fauconnerie du roi [d'Espagne] en Flandre dans la châtellenie d'Ypres et de Warneton, mort peu avant 1653, marié en 1622 à Marie van den BERGHE, veuve de Philippe de BRUNE, s. de Volandre.
- Adrien François, qui suit.
 - François.
 - Anne, née en 1623, religieuse à l'abbaye d'Etrun.
- VI. Adrien François d'ANTIN, s. d'Herkeghem, d'Antin et Bâillon, mort peu avant 1711, marié en 1654 à Martine de WULF.
- Louis François, qui suit.
 - (Marie) Isabelle-Robertine, mariée à Bernard François d'ANTIN, s. de Fontaines (descend d'Antoine, cf. IV), puis en 1712 à Isidore Charles d'ASSIGNY, marquis d'Allouagne et avoué héréditaire de Théroutte.
 - Florence, religieuse.
 - Albert Adrien, s. de Bâillon, major au régiment de Berry, prévôt de la maréchaussée d'Artois.
 - Marie Antoinette, mariée à François d'ASSY, s. de Marcé.
 - Isabelle-Claire Eugénie, morte en 1725.
 - Marie ou Aérienne Françoise.
- VII. Louis François d'ANTIN, s. d'Herkeghem, d'Antin et Bâillon, marié en 1703 à Marie Madeleine de GARGAN (cf. Gargan, VII) ; elle testa en 1764.
- Ernestine Pélagie née en 1704, mariée à Georges François de NELLE (cf. Nelle, VIII), morte peu avant 1768.

GENEALOGIE DE LA FAMILLE DE GUISELIN

- I. Miquiel de Guiselin, mort peu avant 1513.
- Jean, qui suit.
 - Jean, dit "du Despert", marié à Antoinette LE MACHON.

- II. Jean de Guiselin, s. d'Enquin et de Questre. L'un des Jean est marié à Marguerite ROUSSELLE.
- III. Jacques de GUISELIN (fils aîné de l'un des Jean), s, de Lossignol, connu en 1530 et 1539.
(-) Jeanne, connue en 1570 en tant que fille du s. de Lossignol.
- (IV). Antoine de GUISELIN (filiation incertaine), s. de Lossignol, La Vaulte et Lozinghem, marié à Barbe DESPLANCQUES (1) puis après 1606 à Jacqueline DECROIX (2).
 - (1) Maximilien, s. de Lozinghem, marié à Jeanne de MAULDE.
 - (2) Marie Jacqueline, née en 1639, mariée en 1679 à Robert Dominique de NELLE (cf. Nelle, VII), vivait encore en 1723.

GENEALOGIE DE LA FAMILLE DE GARGAN

- I. Jean de GARGAN, vivant en 1501, était l'arrière grand-père d'Adrien.
- II. Jacques de GARGAN, filiation non prouvée, testa en 1541, fut marié à Isabeau de LOINGTIER (1) puis Guillette BRIOIS (2), soeur de Jacques BRIOIS.
 - (1) Julien.
 - (1) Jean, [qui suit].
 - (2) Jenneton.
 - (2) Marie.
- III. Jean de GARGAN [serait le fils de Jacques] ; son frère Julien est s. d'Anthieule et de Rollepot en 1578.
 - Adrien, qui suit.
- IV. Adrien de GARGAN, s. de Pompéry, connu en 1584. Jean de GARGAN, frère de Jacques, Jean et Barbe, cousin du sieur du CAUROY, testa en 1617]
- V. Jacques de GARGAN, s. de Pompéry, [serait le fils d'Adrien], marié en 1606 à Noëlle (Marie) de SALPERWICK (testa en 1648), fille de Guillaume de SALPERWICK et de Jeanne de BERY. Il avait un beau-frère avant ce mariage, Guislain CHOCQUART, bourgeois de Saint-Pol : peut-être avait-il été marié à Marthe DAUMALE, fille de Jérôme DAUMALE, s. du Cauroy et du Quesnel ?
 - François, qui suit.
 - Nicolas.
 - Marie.
 - Barbe Catherine mariée à un LAVERNES.
- VI. François de GARGAN, s. de Pompéry et Vacquerie, lieutenant gouverneur de Bouchain, lieutenant gouverneur de la ville et prévôté du Quesnoy puis capitaine d'une compagnie libre d'infanterie wallonne, épousa en 1642 Alix DESMETTRE (cf. Desmettre, II).
 - Jacques François, qui suit.
 - Marie Alix Française.
- VII. Jacques François de GARGAN, s. de Pompéry, Vacquerie, lieutenant dans un régiment d'infanterie wallonne, testa en 1692 ; il était marié en 1673 à Emérentiane d'INVILLE (ou Dainville), de Bouchain, qui testa en 1695.
 - François Robert.
 - Julien Philippe, religieux profès de Saint Vast en 1711, "dom Guillaume", grand prieur de Saint Vaast.
 - Marie Madeleine, testa en 1764 ; elle avait épousé Louis François d'ANTIN (cf. Antin, VII).
 - Antoinette Bernardine
 - Joseph François, testa en 1763.

GENEALOGIE DE LA FAMILLE DESMETTRE

- I. Octavien DESMETTRE, marié à Marie, fille de Charles du MONT-SAINT-ELOY, conseiller au grand conseil de Malines, et soeur de Jeanne, épouse de Jean de BRIOIS, premier conseiller au Conseil provincial d'Artois.
 - Maximilien, qui suit.
- II. Maximilien DESMETTRE, s. "de Lallys", grossart et Béthonval, bailli de Goelzin, marié en 1600

à Jacqueline HANEDOUCHE (1) puis déjà remarié en 1614 à Léonore SEGON (2) (cf. Segon, III).
Antoine de MARCONVILLE, s. de Wanquetin, eut :

- Jacqueline de MARCONVILLE, mariée à Flourys (Henri) HANEDOUCHE, les parents de Jacqueline HANEDOUCHE-DESMETTRE.
- Antoine de MARCONVILLE, avocat au Conseil d'Artois.
- Antoinette de MARCONVILLE, mariée à Antoine LENSIS, procureur général au Conseil d'Artois.
- Marie de MARCONVILLE, mariée à Guillaume NATTIER.
- Barbe de MARCONVILLE, mariée à Pierre DERVILLERS, mayeur d'Arras, parents de Barbe DERVILLERS, mariée à Antoine BRONGNART, échevin d'Arras et lieutenant général des États d'Artois.

- Marie, testa en 1678.
- Jacqueline, testa en 1678.
- Maximilien, qui suit.
- Charles.
- Bernard.
- (2) Alix Françoise, mariée à François de GARGAN (cf. Gargan, VI).

III. Maximilien DESMETTRE, s. de Grossart et de Béthonval, marié à Marie Madeleine MOULLART.

- Jean Charles, s. de Béthonval.
- Isabelle Jeanne.

GENEALOGIE DE LA FAMILLE SEGON

- Colin SEGON, en 1490.
- Pierre SEGON, curé de Neuve-Chapelle, testa en 1540.
- I. Noël SEGON, bourgeois de Lille, vivait en 1490, marié à Louise du CROQUET.
 - Noël, chanoine de Saint Barthélemy à Béthune.
 - Toussaint, qui suit.
 - Antoinette, mariée à Gillotin, fils de Godefroy DESLAVIERS.
- II. Toussaint SEGON, marié en 1525 à Françoise, fille de Jean PAUMART, s. des Chocquaux à Locon, et de Jeanne LARICE. Elle testa en 1557.
 - Gilles, marié à Marguerite de LA CHAPELLE.
 - Guislain.
 - Etienne.
 - Jeanne, mariée à Chrétien de BOYAVAL, receveur du roi à Béthune.
- (III). Guislain SEGON (degré de parenté inconnu), s. du Hamel et de La Haute-loge en 1593.
- (III). Louis SEGON, s. du Hamel (degré de parenté inconnu), mort peu avant 1634 ayant été veuf de Jeanne de LOOS (1), puis d'Isabeau PILLON (2).
 - (1) Jean.
 - (1) Louis.
 - (1) Françoise.
 - (1) Marguerite.
 - (2) Philippe.
 - (2) Jean.
 - (2) Charles.
 - (2) Marie.
- (III). Léonore et Alix SEGON (degré de parenté inconnu), mariées en 1614 à Maximilien DESMETTRE (cf. Desmettre, II). et à Christofle AUDEGOND, chevalier du "Grand Carvent", ancien échevin de Béthune.

GENEALOGIE DE LA FAMILLE D'HERICOURT

- I. Bauduin d'HERICOURT, marié à Frémine de CREQUY.
 - Adam, qui suit.
- II. Adam d'HERICOURT.
Ferry, qui suit.
- III. Ferry d'HERICOURT, s. de Canlers, marié à Isabeau, fille de Charles de LA ROZIERE, s. "de Ribaucourt".
 - Nicolas, qui suit.
 - Charles, chevalier de Malte, marié à Marguerite d'ANGLURRE, nièce du comte de Grandpré en Champagne.
- IV. Nicolas d'HERICOURT, s. d'Héricourt et de Canlers, vivait en 1538 ; il était marié à Claude, fille de Jean de SEPTFONTAINES, s. de Sénécoville, et de Marie de CAULINCOURT.
 - Charles, qui suit.
- V. Charles d'HERICOURT, s. d'Héricourt, Canlers, Warnillers et Sénécoville, gentilhomme de la chambre de Charles de Bourbon, cardinal et légat du pape à Avignon, marié à Marie d'OCOCHÉ (cf. Ocoche, VI). Les époux testèrent en 1594.
 - Sabine, religieuse à Bourbourg.
 - Claude, religieuse à Soissons.
 - Annie, mariée à Charles de COUPIGNY (cf. Coupigny, III).
 - Antoine, s. d'Héricourt, Canlers, Sénécoville, du Carnois en Blaringhem, de la Pierre en Racquinghem, baron de Beaumetz, fait chevalier en 1618. Il était marié à Marie, fille de Jean MOREL [[-TANGRY], s. du Hamel, du Bérant et de Rebreuve, et de Marie de BOUFFLERS.
 - Jean, qui suit.
- VI. Jean d'HERICOURT, s. de Loos, marié à Anne GRENÉ (ou du PENEL, cf, Coupigny, III), veuve de Renon des WATINES.
 - Marie, vivait en 1667.
 - Lamoral, sui suit.
- VII. Lamoral d'HERICOURT.
 - Pierre Lamoral, qui suit.
 - Pierre Lamoral d'HERICOURT, baron de Beaumetz, marié en 1697 à Marie Lucrece Angélique de PAILLY, famille prétendant se rattacher aux VISCONTI,
 - Jean Baptiste Lamoral François, sans postérité.
 - Marie Françoise Philippine, baronne de Beaumetz, héritière de sa famille, testa en 1777. Elle avait épousé en 1720 Maximilien Charles de COUPIGNY, comte d'Hénu (cf. Coupigny, VI).

GENEALOGIE DES FAMILLES DE BONNIERES ET D'OCOCHÉ

- I. Guillaume de BONNIERES, s. de La Thieuloye, marié à Jeanne de LOOS.
 - Jean, qui suit.
- II. Jean de BONNIERES, s. de La Thieuloye, chambellan du duc de Bourgogne en 1426, marié à Isabeau de GISTELLE.
 - Marie, qui suit.
- III. Marie de BONNIERES, demoiselle de Loos, mariée à Jean d'OCOCHÉ, dit Butor, baron de Beaumetz.
 - Antoine, qui suit.
- IV. Antoine d'OCOCHÉ, s. de Loos, marié à Marguerite, fille de Charles de LA COURIE.
 - Jean, qui suit.
- V. Jean d'OCOCHÉ épousa Barbe du BIEZ, soeur d'Audart du Biez, maréchal de France ; leur mère était Isabeau de Bergues-Saint-Winocq.
 - François, qui suit.
- VI. François d'OCOCHÉ, s. de Loos, de La Carnoye, baron de Beaumetz, capitaine d'une compagnie

d'ordonnance, fut fait chevalier par Charles Quint et gouverneur de Saint-Quentin. Il mourut en 1570.

- Adrien, sans postérité.
- Marie, unique héritière, mariée à Charles d'HERICOURT (cf. Héricourt, V).

GENEALOGIE DE LA FAMILLE DE LA WOESTINE

- I. Hector van de WOESTINE, s. de Beselare, marié à Claude de ROSAIMBOS, ancienne chanoinesse de Mons.
 - Maximilien, qui suit.
- II. Maximilien van de WOESTINE, s. de Beselare et Caridon, marié en 1593 à Anne van HEURNE. Augustin van HEURNE eût :
 - Anne van HEURNE-van de WOESTINE.
 - Christophe van HEURNE, père de Juste van HEURNE mort en 1654.
 - Antoine van HEURNE, père d'Antoine, s. de "Schvervelde", et de Catherine.
 - Maximilien, chanoine, doyen et trésorier de la cathédrale de Saint Bavon de Gand.
 - François, qui suit.
- III. François van de WOESTINE, s. de Beselare, grand bailli des ville et châtelainie d'Ypres, épousa (1) Marie de MELUN, dite de Cottes, puis (2) Marguerite de THIENNES.
 - (1) Philippe François, qui suit.
 - (1) Marie Anne, qui testa en 1669, était mariée à Jean Charles de COUPIGNY d'HENU (cf. Coupigny, III).
 - (1) Anne, mariée à Nicolas d'AMMANT, s. de "Dieswelt".
 - (1) Margueritte.
 - (2) Philippe.
 - (2) Maximilien.
- IV. Philippe François van de WOESTINE, marquis de Baselare, marié à Marie Madeleine de TRABREZE.

- Anne Françoise, mariée à François Philippe de COUPIGNY d'HENU (cf. Coupigny, V).

Cette famille est aussi alliée aux Le François (cf. Le François, X),

GENEALOGIE DE LA FAMILLE LE FRANÇOIS

Partie de la généalogie ne s'appuyant pas sur des titres originaux,

- I. Jean I FRANÇOIS, sire de Vaux, marié à Elisabeth MARTEL,
 - Baudoin, qui suit.
- II. Baudoin I FRANÇOIS, chevalier marquis de Vaux, testa en 1343 ; il était marié à Elisebeth de LONGUEVAL.
 - Philibert, qui suit.
- III. Philibert FRANÇOIS, chevalier marquis de Vaux, marié à Jeanne de MOUCHY.
 - Baudoin, qui suit.
- IV. Baudoin II FRANÇOIS, écuyer, s. de Béthonsart. Hélène, sa femme, fille de Jean de BEAUFORT, s. de Montrenaud, et d'Eléonore de Foix, testa en 1465.

Partie de la généalogie s'appuyant sur des titres authentiques.

- Jean, qui suit.
 - Antoine, s. de "Halloy".
 - Gui, s. du "Rouque".
- V. Jean II FRANÇOIS, s. de Béthonsart et de "Berles".
 - Nicolas, qui suit.
 - VI. Nicolas I FRANÇOIS, s. d'Arleux.
 - Jean, qui suit.
 - VII. Jean III FRANÇOIS, s. de Goigny et d'Arleux, mort peu avant 1564, fut marié d'abord à (1) Marie de GOURLAY, dame de Goigny (ou Jeanne Marie CAUDROIS, dite de Gourlay), puis à (2) Françoise de WATRELET, qui se remaria ensuite à Antoine de MAILLY.
 - (1) François.

- (1) Jean, qui suit.
 - (2) Jean, s. de "Wites" et "Burencq".
- VIII. Jean IV LE FRANÇOIS, s. de Goigny, Arleux, "Burencq et Erwieter", marié en 1549 à Marguerite, fille de Pierre L'ADAM, vivait encore en 1584. Les deux époux testèrent en 1571.
- Nicolas, qui suit.
 - Jean.
 - Jeanne.
 - Catherine.
- IX. Nicolas II LE FRANÇOIS, s. de La Batterie, prévôt de Pas, marié à Pâques RICQUIER, testa en 1628.
- Pierre, qui suit.
- X. Pierre LE FRANÇOIS, s. de Fétel, Rigauville, Goigny et Amplier, Greffier de la châtellenie de Pas, bailli général des châtellenies de Pas et d'Orville et de la seigneurie de Sarton, mayor de Pas, marié à Jeanne GREDIN en 1607. Les époux testèrent en 1658.

Pierre GREDIN, qui testa en 1616, épousa (1) Louise GRANDVARLET, puis (2) Anne SENECHAL, dont il eut :

- Marie GREDIN, mariée à Désiré FOURNIER.
- Pierre GREDIN, élevé au collège des jésuites de Lille.
- (1) Jeanne GREDIN-LE FRANÇOIS.
- (2) Anne GREDIN.

- Eléonore LE FRANÇOIS, s. de Rigauville et de Goigny, capitaine au Régiment Dauphin puis capitaine d'une compagnie de gentilshommes à la citadelle de Cambrai, enfin pensionnaire du roi, mourut en 1691.

Il avait épousé en 1683 Anne, fille d'Antoine du RIEUX et de Marguerite LE FORT, et nièce de Jean LE FORT, échevin d'Amiens.

- Catherine.
- Marie Pâques.
- Nicolas, qui suit.
- Pierre, s. de Rigauville, lieutenant au régiment "d'Horestraten", mort en 1635.
- Louise, mariée à Jacques RICHARD, s. de Goigny, capitaine dans les gardes du corps suisse du duc d'Orléans. Ils eurent :

Jeanne Marguerite RICHARD.

Anne Isabelle Françoise RICHARD, mère de Nanon des BERGERES (branche émigrée à Québec).

- Isabelle Ursule, mariée à Jacques de LA WOESTINE, s. du Plouy qui eurent :
 - . Maximilien Félix.
 - . Marie Claire.
 - . Anne.
 - . Jacques François, s. du Plouy, chevalier des ordres de N.-D. du Mont Carmel et de Saint Lazare, testa en 1715. Il s'était marié en 1682 à Catherine du FAY, veuve de Paul COCQUIEL, conseiller pensionnaire de l'échevinage Saint Brix à Tournai ; elle testa en 1721.

XI. Nicolas III LE FRANÇOIS, s. du Fétel, avocat au Conseil d'Artois, mort en 1641, marié en 1632 à Marie AUCOUSTEL, morte en 1692.

Antoine AUCOUSTEL, procureur au Conseil d'Artois, frère de Félix AUCOUSTEL, échevin de Béthune, eut de Jeanne PALLETTE :

- Isabeau AUCOUSTEL.
- Jeanne AUCOUSTEL.
- Catherine AUCOUSTEL, mariée à Jean CORROIER, procureur au Conseil d'Artois.

- Marie AUCOUSTEL, mariée à Nicolas III LE FRANÇOIS. Elle avait un frère utérin, Alexandre DELATTRE, procureur au Conseil d'Artois, marié à Anne de BOMOUR.
- Pierre Félix, avocat au Conseil d'Artois, sans postérité.
 - Nicolas Igance, qui suit.
- XII. Nicolas Ignace LE FRANÇOIS, s. du Fétel, avocat au Conseil d'Artois, échevin d'Arras, mort en 1709, marié en 1672 à Marie Claire BILLIAU, morte en 1698.
- Guislain BILLIAU, échevin d'Arras, marié à Marie Marguerite NOËL, soeur de Léonore NOEL, mariée à Jean DUPUICH, échevin de la cité d'Arras, eut :
- Marie Claire BILLIAU-LE FRANÇOIS.
 - Jean BILLIAU.
 - Antoine BILLIAU.
- Pierre Léonore, s. du Fétel, échevin d'Arras, né en 1673, sous-lieutenant au régiment d'infanterie de Morangis en 1696.
 - Antoine Ignace, chanoine de la cathédrale d'Arras, connu en 1689 et 1707.
 - Jean, qui suit.
 - Marguerite.
- XIII. Jean V LE FRANÇOIS, s. du Fétel, avocat au Conseil d'Artois, né en 1681, marié en 1711 à Marie Rosalie (testa en 1776), fille de Pierre François Valentin BRUGEOT, lieutenant général des villes et gouvernance d'Arras, et de Marie Josèphe POTTIER.
- Marie Jeanne Josèphe Rosalie.
 - Henriette Ursule.
 - Jean Baptiste Joseph, docteur en Sorbonne, chanoine théologal de la cathédrale d'Arras.
 - Louis Joseph, qui suit.
 - Marie Thérèse Valentine Josèphe.
- XIV. Louis Joseph LE FRANÇOIS, s. du Fétel, né en 1718, marié en 1756 à Marie Françoise PAGART, date Dubuis.
- Ignace Joseph Louis Marie LE FRANÇOIS du FETEL (1757-1823/1827), marié en 1798 à Marie Suzanne Ursule (morte en 1805), fille de François Louis DUQUESNE de CLOCHEVILLE, châtelain de Belle, et de Marie Françoise COURART de CERMILLON, et nièce de Rosalie Louise Marie Anne DUQUESNE, mariée à Jean Baptiste OUDART de DIXMUDE, vicomte de Dixmude, s. de Montbrun, Recques, etc., chevalier de Saint Louis.
 - Marie Thérèse Pélagie, née en 1759, testa en 1822,
 - Marie Anne Robertine, qui suit.
 - Pierre Henri Auguste LE FRANÇOIS de MARCONVILLE, garde du corps de Monsieur frère du roi, à son service en 1789.
- XV. Marie Anne Robertine LE FRANÇOIS, mariée à Georges Joseph Charlemagne de BEUGNY d'HAGERUE (cf. Beugny, IV).
- GENEALOGIE DE LA FAMILLE PAGART
- XVI. Philippe PAGART, sergent de la compagnie d'infanterie de M. le comte de Saint-Venant, marié à Marguerite de HORTRE [Hooter].
- Jean Baptiste, qui suit.
- I. Jean-Baptiste I PAGART, s. d'Hermansart, substitut du procureur de l'Élection d'Artois, procureur au bailliage de Saint-Omer, vivait encore en 1697. Il épousa en 1660 Marie, fille de Martin du CHOCQUEL et de Marguerite HIELLE, nièce d'Armand HIELLE, curé de Saint Denis à Saint-Omer ; elle testa en 1693.
- Jean Baptiste, qui suit.
 - Robert, testa en 1717.

- Marie Philippine, mariée à Simon Joseph MARCOTTE, mère de Nicolas MARCOTTE, échevin de Saint-Omer.
 - Albertine Thérèse, testa en 1717 avec son frère Robert.
- II. Jean Baptiste II PAGART, avocat au Conseil d'Artois, marié à Marie Françoise DELATTRE qui testa en 1738.
- Philippe Ignace, qui suit.
 - Marie Anne, testa en 1775.
 - Marie Françoise Louise (testa en 1780), mariée en 1734 à Pierre Charles de RAISMES. André de RAISMES, et Marie Adrienne VENGLART [wENGLART] eurent :
 - Pierre Charles de RAISMES, marié à Marie Françoise PAGART.
 - Philippe André, conseiller du roi au bailliage de Saint-Omer, marié à Marie Henriette MASSIETTE.
 - Marie Thérèse Ursule, mariée en 1727 à Charles Amable, fils de Charles DUBOIS, conseiller pensionnaire de la ville de Tournai, et de Marie Marguerite MEIGNOT, neveu de Jean François DUBOIS de BELLAING, mayor de Valenciennes.
 - François Clément, avocat au Parlement, marié en 1735 à Marie Louise Josèphe LENGART. Guillaume LENGART, s. d'Affringues, Coeurlu et Vaudringhem, échevin de Saint-Omer, et Marie HERBERT sa femme eurent :
 - Guillaume Hubert François LENGART, cleric acolyte au diocèse de Saint-Omer.
 - Thomas Joseph LENGART.
 - Marie Louise Josèphe LENGART-PAGART.
 - Catherine Françoise, mariée à Jean Marie Eustache CARETTE.
 - Marie Josèphe Bertine, mariée en 1744 à Pierre François, fils de Jean Jacques VERDEVOYE et de Marie d'HURTEVAUT.
- III. Philippe Ignace PAGART DUBUIS, conseiller du roi au bailliage de Saint-Omer, marié en 1725 à Marie Thérèse VERITE.
- Mathurin VERITE, conseiller du roi, garde marteau des Eaux et forêts du château du Loir, chirurgien major des hôpitaux du roi à Saint-Omer, marié à Marie Antoinette QUEVILLART ; ils eurent :
- Louis VERITE, conseiller du roi, garde marteau des Eaux et forêts du château du Loir.
 - Paul VERITE, médecin chirurgien major, échevin de Saint-Omer.
 - Bertine Thérèse VERITE, mariée en 1722 à Claude Joseph LE COMTE THOMASSIN, commissaire de l'artillerie de France et des poudres et salpêtres au département de Saint-Omer.
 - Marie Louise Josèphe VERITE.
 - Marie Thérèse VERITE-PAGART.
- Marie Françoise, dame Dubuis, mariée en 1756 à Louis Joseph LE FRANÇOIS (cf. Le François, XIV).

1. — FAMILLE DE BEUGNY ET FAMILLES ALLIEES.

29 J 1. Papiers et titres de famille.

1. Documents généraux : notes sur les Beugny et les d'Haubersart, généalogies des Vaillant et de la maison de Rely ⁽¹⁾.
XVIIIe-XIXe s.
- 2-3. Georges de Beugny, 1719-1721.
 2. Lettres de vétérançe de son office de chef de paneterie du commun de la maison du roi.
31 décembre 1719.
 3. Mandement royal pour faire enregistrer les lettres de vétérançe.
19 octobre 1721.
- 4-12 Louis-Léonard de Beugny, s. de Bondues, avocat au Parlement de Paris, conseiller au Conseil d'Artois puis garde des sceaux de la chancellerie d'Artois ; marié à Marie-Jeanne-Gabrielle Vaillant, dame d'Hagerue, 1747-1771.
 4. Licence de droit canon et civil de la faculté de Paris.
2 juillet 1747.
 5. Bref pontifical lui accordant une dispense pour épouser Marie-Jeanne Vaillant, sa parente au deuxième degré ; sentence de l'official d'Arras.
14 mai 1752.
 6. Ordonnance des Trésoriers de France pour le paiement de ses gages de conseiller au Conseil provincial d'Artois.
12 janvier 1748.
 7. Lettres de provision le nommant garde des sceaux de la chancellerie d'Artois.
25 avril 1753 (copie).
 8. Quittances d'achat de l'office de garde des sceaux (6 pièces).
1759-1770.
 9. Lettres de vétérançe de sa charge de garde des sceaux.
31 mars 1771 (copie).
 10. Requêtes pour faire enregistrer ses lettres de vétérançe ; ordonnances du mayeur d'Arras, de l'Élection d'Artois et du Conseil d'Artois à cette fin (6 pièces).
1771.
 11. Arrêts et édits sur les augmentations de finance, les gages et les charges honoraires des chancelleries, (impr.).
1715-1771.
 12. Convocation pour élire un nouveau député de la noblesse en remplacement du baron Deslyons.
16 décembre 1771.
- 13-14 Famille Vaillant, 1771.
 13. Lettre du chancelier Maupeou confirmant au Conseil d'Artois que le sieur Vaillant, garde des sceaux

¹ Nous ne voyons pas à qui se rattache cette famille.

de la chancellerie d'Artois, a entrée et voie délibérative dans son assemblée.

13 juillet 1771 (copie).

14. Lettre de Maupeou au Conseil d'Artois où il attribue les gages de M. de La Haye, président de ce Conseil, pendant sa prolongation comme député ordinaire des États, aux réparations à faire au bâtiment du Conseil. 4 septembre 1771 (copie).

29 J 2. Papiers et titres de famille.

1-2 Georges-Joseph-Charlemagne de Beugny d'Hagerue, s. d'Hagerue et Bondues ; marié à Marie-Robertine Le François Dubuis, an XI.

1. Certificat d'amnistie pour fait d'émigration. 18 frimaire an XI.

2. Levée du séquestre sur ses biens non aliénés (arrêté du Conseil de préfecture). 18 nivôse an XI.

3-7 Louis-Marie de Beugny d'Hagerue ; marié à Aglaé Le Jay, 1814-1865.

3. Congé définitif des Gardes d'honneur (17 juin) ; nomination de lieutenant de cavalerie (3 septembre) 1814.

4. Passeports.

10 juin et 12 juillet 1815.

5. Garde du corps de Monsieur, congé pour dissolution, état de services. 1815.

6. Proposition pour le traitement de réforme spécial (1817) ; mise à la retraite militaire (1820) ; certificats de fidélité au roi pendant les Cent-jours délivrés par les députés du Pas-de-Calais et le lieutenant général cardon rouge major des Gardes du corps de Monsieur (1815, 1816) ; nominations comme adjoint au maire d'Arras (mars 1816), conseiller de préfecture du Pas-de-Calais (août 1816), conseiller municipal d'Arras (1824). 1816-1824.

7. Autorisation à son fils Amédée-Louis pour qu'il puisse ajouter à son nom celui de Nelle.

1865.

8. Amédée-Louis de Beugny d'Hagerue ; marié à Marie-Charlotte d'Haubersart. Testament de Mlle Menche le faisant son légataire. 14 février 1868.

9. Marie-Charlotte d'Haubersart. Quittances relatives à son enterrement. 1904.

10-12 Famille d'Haubersart, 1825-1893.

10. Pièces concernant le majorât d'Haubersart. 1825-1826.

11. Transactions concernant les biens d'Haubersart. 1847-1862.

12. Quittances et pièces relatives au décès et à l'enterrement de Clémentine de Lespaul, baronne d'Haubersart. 1893.

II. — FAMILLE LE JAY ET FAMILLES ALLIÉES.

29 J 3. Généalogies, preuves de noblesse, exemption d'impôts.

1-7 Généalogie⁽¹⁾, XVIIe-XIXe s.

1. Deux carnets montrant les vingt-trois degrés de la famille Le Jay. XVIIIe s.
2. Arbres généalogiques sous deux formes différentes et en double des Le Jay et des Boistel du Cardonnois. XVIIIe s.
3. Généalogie de la maison de Thiville⁽²⁾ jusqu'à Nicolas de Bapaulme en 1652. XVIIe s.
4. Généalogie du Premier président⁽³⁾ Le Jay (impr.). XVIIIe s.
5. Notes et mémoires sur la généalogie des Le Jay. XVIIIe s.
6. Bourgault Le Jay, fils de Pierre, vend à Pierre de Patay, la terre de Machelainville tenue de Guillaume de Craon, vicomte de Châteaudun. mars 1350 (copie).
7. Généalogie des Beaulaincourt aux XVIIIe et XIXe siècles.

8-27 Preuves de noblesse et exemption d'impôts, 1634-1769.

8. Lettres du procureur de l'Élection d'Artois exigeant des preuves de la noblesse de Pierre-François-Marie Le Jay. 1754, 1769.
9. Trois listes de titres réunis par Pierre-François-Marie Le Jay.
10. Assignation à René Le Jay d'avoir à fournir ses preuves de noblesse à l'intendant de la généralité d'Orléans, sur la requête du commissaire chargé de l'exécution de l'arrêt du Conseil du 22 mars 1666, levant la surséance de la recherche des usurpateurs du titre de noblesse, (impr.). 28 décembre 1666.
11. L'intendant permet que les preuves utilisées pour René Le Jay soient les mêmes que celles de ses frères. 19 janvier 1667.
12. Reconnaissance de noblesse délivrée par l'intendant à Charles, Charles et Louis-Charles Le Jay, avec inventaire des titres produits. 19 janvier 1667.
13. René Le Jay signifie sa noblesse au commissaire chargé de l'exécution de la Déclaration de septembre 1696 et de l'Édit de mars 1696. 11 octobre 1697.
14. Reconnaissance de noblesse délivrée par l'intendant de la généralité d'Orléans à René Le Jay. 8 mars 1698.
15. Sentence déclaratoire de noblesse rendue par l'Élection de Châteaudun pour Jacques, Charles et Charles Le Jay contre les habitants de Conie. 26 mai 1634 (copie de 1755).
16. Arrêt de la Cour des aides confirmant la noblesse de Charles Le Jay, s. de l'Étang, et homologuant la sentence de l'Élection de Châteaudun du 26 mai 1634. 30 juin 1640 (copie).
17. Arrêt de la Cour des aides de Paris en faveur de Louis-Charles Le Jay, confirmant l'exemption des tailles dans les rôles desquelles les collecteurs de Lanneray l'avaient inscrit.

⁽¹⁾ Voir aussi la correspondance 11/22, 7/11-14.

⁽²⁾ Nous ne voyons pas le lien entre les Thiville et les Le Jay. Nicolas de Bapaulme fut député de la noblesse du comté de Dunois avec Jacques Le Jay en 1651, cf 29 J 5/3.

⁽³⁾ Les Le Jay prétendaient se rattacher à cet homonyme, voir la correspondance 29 J 7/13.

- mai 1666 (copie de 1755).
18. Exploit d'huissier aux habitants et collecteurs des tailles de la paroisse Saint Martin de Cravant, leur intimant l'ordre de ne pas inscrire sur le rôle des tailles René Le Jay, chevalier du guet de la ville d'Orléans, en vertu du privilège des chevaliers du guet. 26 septembre 1694.
 19. Ordonnance de l'Élection de Beaugency faisant enregistrer l'inventaire des preuves de noblesse de 1667 pour que soit exempté René Le Jay. 29 septembre 1694.
 20. Arrêt de la Cour des aides de Paris, dispensant Louis Le Jay des Tailles de l'année 1731, auxquelles l'avaient contraint les collecteurs et le général des habitants de Lanneray par sentence de l'Élection de Châteaudun. 21 août 1731 (copie de 1755).
 21. Requête de Jacques Le Jay auprès de l'Élection d'Artois, pour Jouir de l'exemption du Centième sur la terre de sa femme à Busnes. (copie de 1705).
 22. Requête de Jacques Le Jay auprès des États d'Artois pour la même exemption ; généalogie jointe. (copie de 1705).
 23. Les commissaires du clergé et de la noblesse des États d'Artois accordent à Jacques Le Jay, sur preuve préparatoire de sa noblesse, surséance au paiement du Centième pour sa terre de Busnes. 11 février.1706.
 24. Certificats de résidence à Busnes et de communion pascale pour Jacques Le Jay. 1704, 1706.
 25. Les commissaires nommés par le corps de la noblesse des États pour examiner les titres, reconnaissent la noblesse de Jacques Le Jay ; inventaire des titres. 10 février 1708 (copie).
 26. Les députés ordinaires des États d'Artois ordonnent aux collecteurs du Centième à Busnes de ne pas comprendre Jacques Le Jay qui est inscrit par ailleurs au rôle de la capitation de la noblesse. 3 mars 1710.
 27. Avis fiscal pour la capitation de la noblesse (à Jacques Le Jay), impr. 1710.
 - 28-31. Armoiries, 1696-1755.
 28. Armes de René Le Jay, extrait de l'armorial général ordonné par l'Édit de 1696. (copie de 1755).
 29. Brevet des armes de Bruno Matissart (ordonnance rendue par les commissaires généraux du Conseil députés sur le fait des armoiries). 24 juillet 1699.
 30. Brevet des armes de Barbe van Bercken, veuve d'Egrand Matissart (même ordonnance). 24 juillet 1699.
 31. Armes des Le Jay datées de 1755 ; autres armes des Le Jay.
 - 32-34. Dignités, 1770.
 32. Requête en vue d'obtenir une sentence déclaratoire de noblesse (liste de titres). 1770.
 33. Sentence déclaratoire de noblesse rendue par l'Élection d'Artois pour Pierre-François-Marie Le Jay. 20 juin 1770.
 34. Liasse contenant trois dessins d'armoiries, des généalogies et des pièces relatives à la requête de Pierre-François-Marie en vue d'obtenir la qualité héréditaire de chevalier. 1770.

29 J 4. Titres de famille.

1-4 Nicolas Le Jay, s. de La Touche Hersant, maître ordinaire de la Chambre des comptes de Parie ; marié à Marie Damyn, 1552-1616.

1. Le président de la Chambre des comptes et le procureur général certifient que Nicolas Le Jay ne peut quitter Paris à cause de sa charge de maître ordinaire de la Chambre des comptes.

2 octobre 1552.

2. Passeport délivré par Marie de Bourbon, duchesse de Longueville au s. de La Touche Hersant, son gentilhomme servant. 1585.

3. Partage de sa succession entre ses enfants (cahier de 28 p.). 13 mai 1588 (copie de 1660).

4. Partage de sa succession entre Jacques et Uranie Le Jay (cahier de parchemin, 24 p.).
14 mai 1616 (copie de 1670).

5-10 Jacques Le Jay, s. de La Touche Hersant, du Tronchet et de l'Étang, conseiller d'État au Conseil d'État et privé de Navarre et ancien domaine ; marié à Marie de Saint-Mesmin, 1586-1630.

5. Contrat de mariage.
20 juillet 1586 (copie de 1706).

6. Partage avec sa sœur Uranie de l'héritage de leur oncle Jacques Damyn, s. de La Martinière, magistrat au bailliage d'Orléans, chanoine de Sainte Croix, de Saint Aignan et doyen de Saint Pierre au Pont d'Orléans. 15 juin et 16 septembre 1609 (copie de 1670).

7. Liquidation des obligations de son contrat de mariage par Jean de Saint Mesmin, son beau-frère.
6 juillet 1610.

8. Jacques Le Jay rachète à son gendre Odart de Molitard plusieurs rentes cédées lors de son contrat de mariage avec sa fille Claude Le Jay (cahier de parchemin, 44 p.). 10 janvier 1616.

9. Partage de la succession de Jacques Le Jay entre ses enfants et sa veuve qui reçoit 5360 l.
13 novembre 1630.

10. Partage de la succession de Jacques Le Jay entre ses quatre enfants (cahier de parchemin, 64 p.).
18 novembre 1630.

29 J 5. Titres de famille.

1-5 Jacques II Le Jay, s. de La Touche Hersant, du Lutz, de Guibert et des Touches, maître des requêtes de la reine, bailli de Dunois ; marié à Madeleine de Varade, 1623-1666.

1. Contrat de mariage.
20 février 1623 (copie).

2. Réception de 30.000 l. données par son beau-père en exécution du contrat de mariage (cahier parchemin, 12 p.). 17 mars 1623.

3. Nomination par l'assemblée de la province tenue à Blois, comme l'un des députés de la noblesse en Dunois pour les "États généraux de Tours". 16 septembre 1651 (copie).

4. Brouillon d'acte pour éteindre une créance. s.d.

5. Partage successoral entre ses enfants Louis-Charles et René. février 1666.

6-10 René Le Jay, s. de Massuère, 1659-1675.

6. Lettres de bénéfice d'âge pour René Le Jay et sa sœur Anne (mandement). 8 mars 1659.
7. Entérinement des susdites lettres par le prévôt de Bonneval avec l'accord de la famille de René et Anne Le Jay. 15 mars 1659.
8. Nomination de lieutenant au Régiment de Navarre, en remplacement de Davalleau (lettre de cachet). 30 mars 1659.
9. Nomination de capitaine au Régiment de Navarre (mandement). 29 décembre 1668.
10. Procès qu'il doit soutenir d'une part contre Jacques Davalleau qui lui avait vendu en 1659 sa charge de lieutenant, d'autre part contre d'autres créanciers voulant profiter de la succession de son frère Louis-Charles qui s'était constitué solidaire de ses dettes. Problème de la priorité des droits des créanciers et de ceux de Charlotte Le Normand, veuve de Louis-Charles ; l'un d'eux a fait saisir la terre de Massuère. (Liasse). Vers 1669-1675.

11-13 Madeleine de Varade, 1635-1656.

11. Certificat du notaire ayant inventorié les biens de Jean de Varade, attestant que tous les titres ont été enfermés dans un bahut et sa clef remise à Madeleine de Varade. 20 juin 1635.
12. Liquidation de la succession de Louise de Varade entre Charles de Beauxouclers, s. de Courbouzon et Madeleine de Varade sa soeur ; état des frais. 17 juin 1656 (copie).
13. Succession de Jean de Varade ? XVIIe s.
14. Famille de Varade. Jean de Varade fait entrer dans les propres de sa femme les rentes constituées de la communauté, jusqu'à concurrence de la valeur de ce qui a été aliéné dans les héritages venant d'elle ; le surplus entre dans les propres de Jean, en raison des aliénations de ses héritages. 19 octobre 1612 (copie de 1635).

29 J 6. Titres de famille.

1. Louis-Charles Le Jay, s. de La Touche Hersant ; marié à Charlotte Le Normand. Contrat de mariage. 26 septembre 1658 (copie).
2. Charlotte Le Normand. Partage de sa succession. 18 août 1688 (copie de 1755).
3. Louis-Charles Le Jay. Réception au siège présidial de Blois comme conseiller ; chevalier d'honneur. 26 juin 1693 (copie de 1712).

4-13 Jacques III Le Jay, s. de Massuère, receveur général des consignations de la province d'Artois ; marié à Marie-Barbe Matissart, 1663-1739.

4. Deux extraits d'acte de baptême. 15 juillet 1663 (copie de 1696).
5. Extrait d'acte de mariage. 29 décembre 1698 (copie de 1770).
6. Contrat de mariage. 29 décembre 1698.
7. Son frère Charles, s. de Massuère, maître des Eaux et Forêts de La Motte au Bois, lui donne procuration pour percevoir tous ses droits au pays de Châteaudun. 8 août 1698.
8. Avertissement fiscal pour la taxe de rachat de la recherche de noblesse en Artois (impr.).

23 septembre 1705.

9. Dernier rappel (impr.). 20 décembre 1705.
 10. Avertissement fiscal, même taxe (impr.). 21 janvier 1708.
 11. Transaction avec son frère Charles qui constitue une rente en sa faveur. 8 août 1709.
 12. Transaction avec ses frères pour des rentes vendues à Henri de Saint-Mesmin. 9 juillet 1715.
 13. Sentence du Conseil d'Artois dans le procès qui oppose Marie-Claire Sadosky et diverses parties dont Jacques Le Jay. 4 avril 1739.
- 14-16 Exercice de sa charge, 1697-1708.
14. Charles Le Normand, conseiller secrétaire du roi maison et couronne de France et de ses finances, se constitue caution de Jacques Le Jay pour les sommes nécessaires à l'achat de la charge de receveur des consignations et commissaire aux saisies réelles de la province d'Artois.
27 juin 1697.
 15. Ordonnance de l'intendant d'Artois exemptant du logement des gens de guerre les commis de Jacques Le Jay, receveur des consignations d'Artois (impr.). 8 juillet 1706.
 16. Arrêt simple du Conseil royal, en finance et sur requête (impr.). 22 mai 1708.

29 J 7. Titres de famille.

1-3 Pierre-François-Marie Le Jay, s. de Massuère, receveur général des consignations, commissaire aux saisies réelles de la province d'Artois ; marié à Marie-Louise Boistel, 1712-1750.

1. Extrait d'acte de baptême.
7 septembre 1712 (copie de 1742).
2. Contrat de mariage. 4 juillet 1750.
3. Transaction avec ses cousins Le Normand et d'Estrades pour la succession des offices supprimés et transformés de receveur des consignations d'Artois et du Parlement de Tournai. 29 septembre 1742.

4-5 Succession de Madame d'Offranville ⁽¹⁾, 1744-1755.

4. Testament de Madame d'Offranville. État des biens dévolus aux Le Jay d'Arras et de Béthune. 2 août 1744 (copie).
5. Règlement définitif de la succession entre les Montigny et les Le Jay d'Arras, de Béthune et de Saintonge d'une part et les parents maternels de l'autre. 2 juillet 1755.

6-10 Affaires relevant de l'exercice de son office, 1745-1781.

6. 2 pièces. 1745.
7. Lettre de réclamation à M. Le Jay pour arriérés de gages. 1748.
8. Jugement du procès l'opposant à Dominique-François Baudan, salinier de Béthune, et Marie-Scholastique Danis, veuve du notaire Henri-Joseph Faucquette. 14 août 1749.
9. Avis des baux judiciaires d'immeubles saisis par Pierre-François-Marie (impr.). 1759, 1774.
10. Jugement du procès fait à Ernestine-Françoise-Josèphe de Marchies, comtesse d'Hézecques, curatrice

⁽¹⁾ Anne-Thérèse Le Jay, mariée à Thomas Le Fournier, s. d'Offranville, trésorier de France à Rouen, devait être une tante de Pierre-François-Marie.

de son mari Charles-Marie de France, chevalier comte d'Hézecques, interdit du chef de prodigalité et
dissipation. 30 mai 1781.

11-14 Correspondance, 1751-1789.

11. 7 lettres de son cousin Guillaume de Montigny, s. de La Touche Hersant, écuyer de la main du roi.
1751-1755.
12. 8 lettres de son frère de Béthune, de son cousin Héron Heurtaut, à propos de la succession de Madame
d'Offranville. 1758-1772.
13. 6 lettres de son cousin Le Jay, avocat au Parlement de Paris. 1766-1769.
14. 5 lettres, correspondance familiale. 1755-1789.
15. Acte de décès. 16 juillet 1793.
16. Procès et transaction entre ses enfants pour sa succession An IX.
17. Dossier concernant le partage de sa succession. An IX-1807.

29 J 8. Titres de famille

1-5 Marie-Louise-Gabrielle Boistel, 1736-1807.

1. Extrait d'acte de naissance. 6 juin 1736.
2. Action pour percevoir les arrérages des rentes sur les ci-devant finances d'Artois ainsi que les créances
de plusieurs offices supprimés du Conseil provincial d'Artois. 23 vendémiaire an III.
3. 5 lettres à propos de la levée des scellées chez elle. an III-IV.
4. Renonciation à la communauté des biens avec son mari. 29 vendémiaire an VII.
5. Partage de sa succession. 22 février 1807.

6-7 Enfants de Pierre-François-Marie Le Jay.

6. Extraits d'actes de baptême (6 pièces).
7. Contrat de mariage entre Marie-Louise-Josèphe Le Jay et Pierre-Aimé-Marie-Joseph Le Roy, s. de
Bunneville. 28 avril 1779 (copie de 1789).
8. Elisabeth-Françoise-Thérèse, mariée à Philippe-Alexandre de Beaulaincourt. Philippe-Alexandre
déclare qu'il lui est dû 1250 l. de rente au capital de 25.000 l. par Auguste-Joseph Taffin, représenté
par Philippe-Joseph-Amart d'Aubigny (Extrait du registre aux déclarations et inscriptions de créances
sur les émigrés). 8 décembre 1792.

9-17 Boistel.

9. Contrat de mariage entre Louis-Alexandre Boistel, s. du Cardonnois, et Marie Feugère, de Poitiers. 4
février 1691.
10. Accord à l'amiable pour la succession de Louis-Alexandre Boistel entre sa veuve, Marie Feugère,
remariée à François-Engrand Matissart, receveur des épices et amendes au Conseil d'Artois, et sa fille,
Marie-Louise Boistel. 23 juin 1725.
11. Testament de Marie-Louise Boistel. 23 juin 1777.
12. Extrait d'acte de baptême de Louis-Alexandre-Japques Boistel, fils de Louis-Alexandre.
21 juin 1697 (copie de 1764).

13. Extrait d'acte de baptême de Pierre Antoine de Lannoy ⁽¹⁾, fils de Pierre-Isidore, s. d'Estrées. 13 août 1740.
Extrait d'acte de décès de Pierre-Isidore de Lannoy, conseiller honoraire au Conseil d'Artois. 28 mars 1751.
14. Provisions pour Brice Lehault de l'office de conseiller trésorier payeur héréditaire des gages anciens et nouveaux attribués aux officiers du Conseil provincial (lettres patentes sur double queue de parchemin); Édit de février 1693 créant cet office. 4 février 1697.
15. Mandement ordonnant aux trésoriers de France à Lille de verser à Anne Boistel, veuve de Brice Lehaut, trésorier payeur des gages, les gages de son mari depuis le jour de son décès jusqu'au 20 mars 1727 où son successeur a été reçu dans sa charge. 24 avril 1727.
16. Exploit d'huissier associant des Lehaut et Jacques-Alexandre Boistel. 1767.
17. Extrait du contrat de mariage entre Louis-Alexandre-Jacques Boistel, s. du Cardonnois, et Gabrielle Dupuis. 29 août 1729 (copie de 1765).
- 18-21 Marie-François-Guislain Le Jay de Massuère, marié à Marie-Louise-Camille de Nelle.
18. Extrait d'acte de baptême. 11 décembre 1766 (copie de 1779).
19. Contrat de mariage. 19 juin 1791.
20. Contravention à la police du roulage. (3 pièces). 1818.
21. Accord entre sa veuve et ses enfants pour sa succession. (2 pièces). 1er juin 1833.
- 22-23 Marie-Louise-Camille de Nelle.
22. Extrait d'actes d'ondolement puis de baptême. 24 septembre et 8 octobre 1771.
23. Lettre à Mme d'Hagerue en forme de testament. 1843.

29J 9. Terres de la famille Le Jay.

1. État des biens de la succession de M. de Massuère. XVIIe s.
2. Mémoire pour Robineau (liste des acquisitions). XVIIIe s.
- 3-9 Cravant, Champbernard, Varize.
3. Certificat attestant la remise de la déclaration du fief de La Borde, à Cravant, par M. Le Jay de Massuère. Novembre 1722.
4. Déclaration de la terre de Champbernard à Dambron-en-Beauce que Pierre Le Jay, de Boigny, possède par sa femme Jacqueline de Bonneval, et qu'il adresse à Pierre le Berruyer à cause de seigneuries de Reboutin et de Beauvillier. 4 juillet 1492.
5. Foi et hommage faits par Uranie Le Jay, veuve de Thomas de Lorme, secrétaire du roi maison et couronne de France, trésorier de France en Languedoc, à François Vallée, conseiller du roi au Conseil d'État et privé, président et trésorier de France en la généralité de Paris, s. de Chenailles et des fiefs de Reboutin et Beauvillier dont relève Champbernard. 15 mai 1634 (copie de 1647).

⁽¹⁾ Marie-Louise Boistel cite dans son testament de 1777 une nièce : Cécile-Josèphe Boistel, mariée à un Lannoy de Linghem.

6. Foi et hommage faits à François Vallée par Olympe de Lorme, mariée à Christophe Justel, secrétaire du roi maison et couronne de France et de ses finances, fille d'Uranie Le Jay.
23 avril 1646 (copie de 1647).
7. Pierre Le Jay et Jacquette de Bonneval, sa femme, baillent à rente foncière leur terre de Champbernard à Pierre Provenchère, meunier de Lumeau-en-Beauce.
20 janvier 1481 (copie de 1695).
8. Nicolas Le Jay baille à moisson la métairie de La Jouennière, à Varize et une terre de Gaudigny à François Grenet de Varize.
24 juillet 1552.
9. Alexandre Le Jay, s. du Lutz, baille en pension à grains, pour six ans, sa métairie de La Jouennière à Louis Dunois et Radeconde Maury, de Pommay.
20 avril 1603.
- 10-15 Biens situés près de Châteaudun.
10. François-Marie Le Jay afferme des prés de Saint-Hilaire-sur-Yerre à Gabriel Commune au, meunier de Courgains à Douy.
8 avril 1764.
11. Renouvellement du bail.
20 octobre 1772.
12. Mémoire généalogique de Pierre-François-Marie Le Jay pour justifier ses prétentions à la succession de Melle Joffre qui possédait la terre du Tronchet.
Vers 1770.
13. Noël Pastiz, laboureur de Lanneray vend une terre du Tronchet à Nicolas Le Jay, s. de La Touche Hersant et du Tronchet, ayant droit de feu Gui Leroux.
13 juillet 1551.
14. ISAAC de Raynier, gentilhomme de la chambre du roi et capitaine des gardes, s. de Drouc, reçoit comme coseigneur de Montigny, les foi et hommage de Jacques Le Jay pour le Tronchet qu'il tient en partage avec son frère et sa sœur.
18 juillet 1609.
15. Nicolas Le Jay baille à moisson la terre du Tronchet à Noël Pastiz auquel il l'a acheté ce même jour.
13 juillet 1551.
- 16-21 Biens situés près de Bonneval.
16. Le procureur de Jacques Le Jay et de Madeleine de Varade, s. de Guibert, et le procureur fiscal de Guibert attestent devant le bailliage de Bonneval que la seigneurie de Guibert, coutume de Chartres, est tenue en plein fief de l'abbaye de Bonneval.
24 septembre 1635.
17. Procès soutenus par Jean de Varade pour son fief de La Salle de Lolon, contre Jean de Vienne, conseiller du roi en son Conseil d'État et privé, intendant et contrôleur des finances et président de la Chambre des comptes à Paris, qui veut exercer un droit de retrait lignagier, etc.
1602-1610.
18. Foi et hommage de Jean de Vienne, s. de Mémillon et Taillepied, pour ses terres du Pré Le Jart et de Jupeau relevant de Lolon, à Jean de Grassard, s. de Montainboeuf et Lolon.
2 septembre 1602.
19. Jacques Le Jay achète à son beau-frère Jacques de Varade une partie du bois de La Touche.
7 novembre 1649.
20. Jacques Le Jay fait ses foi et hommage pour le Pré Hardi de Lenry, à La Touche Mémillon, à Claude de Chambon, marquis d'Arbouville et s. de Meigneville, à cause de la baronnie de Meigneville, membre dépendant du marquisat d'Alluyes, coutume du Perche Gouët.
5 octobre 1700 (copie de 1732).
21. Jacques Le Jay, au nom de sa femme Madeleine de Varade et de sa belle-sœur Louise, afferme à Philippe Bigot, veuve de Jean Provendier, le pré de La Voye à Mémillon.
4 juin 1652.

29 J 10. Seigneurie de Massuère (terres de Massuère et des Cotelles).

1. Inventaire sommaire des titres de la seigneurie de Massuère (2 exemplaires). XVIIIe s.
2. Procès, à la succession de Jean de Varade, entre les enfants de ses deux femmes, pour déterminer si Massuère relève bien de la coutume de Chartres et non d'Orléans et ne peut donc échoir qu'aux enfants du premier lit ; copie de l'aveu rendu au bailliage De Chartres par Jean Vaillant de Guélis, s. de Chastel, conseiller ordinaire du roi en son grand conseil et bailli de Dunois, et Jeanne Minart, sa mère, le 4 avril 1540. 1540, 1629-1632.
3. Procès entre Jean de Mailly, chevalier, s. de Mémillon, Dancy, Taillepied, La Salle, Lolon et La Motte, et son arrière vassal Jacques Le Jay, s. de Massuère, fief mouvant de La Motte, au sujet du titre de s. de Dancy ; sentence arbitrale rendue en 1600 entre Guillaume de Loriflanc et Denis de Varade ; foi et hommage de Jean Vaillant de Guélis (comprenant Massuère) en 1540. 1540-1738.
4. Itinéraire de Paris à Massuère ; liste des seigneurs dont relève Massuère : le comte de Meslay, le s. de Mémillon, le domaine de Chartres, le chapitre de Chartres, le s. de Berthou (écriture de Pierre-François-Marie Le Jay). XVIIIe s.

5-9 Propriété ⁽¹⁾.

5. Jeanne Bertoust vend à Jehannet Jonnet toutes les terres qu'elle possède à Massuère et qui relèvent de Jean d'Auteuil, bourgeois de Châteaudun, de Jehannet de Mémillon, de Jean Richard et de la censive du prieuré de Givais. 1353 (copie de 1555).
6. Jean de Varade, s. de Massuère, achète à François de Molitard une terre de Massuère relevant de Molitard. 1er septembre 1607.
7. Charles Le Jay, maître des Eaux et Forêts de Nieppe, vend sa part indivise de Massuère à son frère Jacques. Extrait. 27 avril 1697.
8. Pierre-François-Marie Le Jay achète les droits seigneuriaux des Cotelles à la famille Martin. 8 juillet 1768.
9. Indemnité accordée sur le milliard des émigrés. (4 pièces). 1825-1828.

10-18 Aveux et hommages ⁽²⁾.

10. Jacques, Charles et François Le Jay donnent procuration à Michel Géray, avocat au Parlement, lieutenant général de la baronnie de Marchenoir, pour percevoir tous leurs droits à Massuère et faire hommage au duc d'Orléans, à MM. de Berthou, Sanense et de Meigneville 23 juin 1689.
11. Aveu rendu par Michel Forget, s. de Dancy et de Massuère, à François de Molitard, chevalier de l'ordre du roi, à cause de sa chatellenie de Molitard dont relèvent les Cotelles. 3 juillet 1574.
12. Le Bois de Massuère : Copie de l'aveu de 1574. - Marie-Charles Mascon, s. de Duplessis, Elu de Vendôme, vend à Jacques Poullain, de Châteaudun, la rente foncière et le cens que celui-ci lui devait pour le Bois-Triqueau (1588). - Jacques Le Jay rachète les parts du bois que possèdent Louis et

⁽¹⁾ Voir aussi 10/12, 10/27 et 11/8.

⁽²⁾ Voir aussi 10/27.

- Jacques de Varade (1649). - Foi et hommage de Jacques Davalleau, s. du Viviers et de Massuère, faits à Elisabeth-Marie de Molitard, mariée à Jean de Villeroy, châtelain de Molitard (1675— 1684).
 - Saisie féodale (1680). - Foi et hommage de Pierre-François-Marie Le Jay faits à Jules-Etienne marquis de Prunelé, baron châtelain de Molitard et de Saint-Germain-le-Désiré (1745). 1574-1749.
13. Foi et hommage de Madeleine et Louise de Varade faits pour leur terre de Massuère à Léonard Leroy, médecin, à cause de sa seigneurie de Berthou. 22 juillet 1633 (copie).
14. Foi et hommage de Jacques Le Jay faits au comte de Meslay pour la terre de Massuère, héritée pour une part et rachetée à ses frères pour le reste. 11 juin 1701.
15. Quittance du relief et des frais de la déclaration faite, par Madeleine de Varade, au commis à la poursuite et confection du papier terrier général et universel (déclaration du 27 mars 1659) (impr.). 2 avril 1660.
16. Déclaration de la terre de Massuère faite par Jacques Le Jay au duc d'Orléans. 25 septembre 1700.
17. Déclaration de M. Le Jay à Jean de Mailly, s. de Mémillon, Dancy, Lolon, etc. 22 février 1744.
18. Charlotte Le Normand passe procuration pour faire ses foi et hommage de Massuère à la dame de Molitard et au s. de Berthou. 16 août 1683.
- 19-21 Droits honorifiques.
19. Sentence arbitrale rendue entre Guillaume de Loriflanc et Jean de Varade à propos du titre de seigneur de Dancy et des honneurs qui lui sont attachés dans l'église paroissiale. 19 novembre 1600 (copie de 1747).
20. Consultation juridique commentant cette sentence. 5 octobre 1747.
21. Pierre-François-Marie Le Jay écrit à son fondé de pouvoir de faire rétablir son banc dans l'église de Dancy ⁽¹⁾ 19 décembre 1749.
- 22-28 Droits féodaux (directes féodale et censuelle)⁽²⁾.
22. Extrait du terrier de Massuère et plan du fief avec l'indication de chaque censive. Vers 1720.
23. Compte et recettes à l'occasion de la réfection du terrier. 1767.
24. Extrait des aveux rendus au s. de Massuère (2 pièces). 1751.
25. Sommier des cens de Massuère fait en 1769 et documents qui ont servi à le dresser (cueilloirs, terriers, aveux depuis 1605). XVIIe-XVIIIe s.
26. Reconnaissance de cens par le curé de Dancy. XVIIe s.
27. François de Molitard, gentilhomme de la chambre du roi, vend à Jean de Varade la terre de Massuère, sauf les Cotelles, relevant de sa châtelainie de Molitard (1er septembre 1607). - Fois et hommages de tenanciers (1655-1738). - Pierre-François-Marie Le Jay fait ses foi et hommage avec la déclaration des Cotelles à Jules-Etienne marquis de Prunelé, baron châtelain de Molitard (1770).

⁽¹⁾ Voir réponse, 11/21.

² Voir aussi une pièce sous la cote 11/18.

1607-1770.

28. Jacques Le Jay fait comparaître devant le prévôt de Bonneval, Jacques Maugard, notaire et greffier de la prévôté, pour les cens, hommage et aveu des Panist à Massuère. 24 janvier 1738.

29 J 11. Seigneurie de Massuère (terres de Massuère et des Cotelles).

1-4 Droits fonciers, fermages.

1. Arpentage de la grande métairie de Massuère tenue à ferme par Jean Boissonat de Jacques de Varade, conseiller au Parlement de Paris, et sa femme Michelle Vaillant de Guélis (76 articles). 1557.
2. Jean de Varade afferme Massuère à Jean Boissonat. 11 mars 1610.
3. Madeleine et Louise de Varade renouvellent le bail de Barthélemy Goussu. 14 octobre 1637.
4. René Le Jay afferme Massuère à Claude Pohet, de Saint-Maur, et Jacques Goussu, de Massuère. 9 novembre 1669.

5-11 Baux avec la famille Provendier-Bigot.

5. Jean de Varade afferme Massuère à Jean Provendier et Philippe Bigot, sa femme. 14 novembre 1615.
6. Jean de Varade afferme Massuère à Philippe Bigot, veuve. 10 novembre 1630.
7. Madeleine de Varade, autorisée en justice au refus de son mari (¹), et sa soeur Louise afferment Massuère à Philippe Bigot. 6 novembre et 6 décembre 1636.
8. Complément du bail pour un pré de Saint-Maur près du moulin de La Voye. 22 juin 1637.
9. Jacques Le Jay fait une remise sur le fermage de Massuère à Philippe Bigot à cause des calamités naturelles de 1638. 29 octobre 1639.
10. Renouvellement du bail. 19 novembre 1639.
11. Renouvellement du bail. 7 novembre 1645.

12-15 Baux avec la famille Provendier-Counay.

12. Madeleine de Varade afferme Massuère à Pierre Counay et Marie Provendier, sa femme. 30 avril 1658.
13. Autre bail entre les mêmes. 8 juin 1658.
14. Madeleine de Varade fait constater l'état de sa vigne de Massuère. 20 janvier 1662.
15. Madeleine de Varade fait poursuivre Pierre Counay pour qu'il remette la vigne en état. 20 mai 1662.

16-20 Baux avec les Guillaumin-Raimbert.

16. Pierre-François-Marie Le Jay afferme Massuère à Gabriel Guillaumin et sa femme Marguerite Fillon. 1er juillet 1776.

¹ Jacques Le Jay apparaît dans l'acte car il le notifie en tant que bailli de Dunois.

17. Renouvellement du bail avec Honoré-Louis Raimbert et sa femme Marie-Jeanne Guillaumin (état préparatoire). 1786.
18. Baux de 1747, 1759, 1767. Traité du 14 juin 1767 passé avec Charles Blin, arpenteur, pour la réfection du terrier. 1747-1767.
19. 5 comptes ou quittances. 1746-1759.
20. Quittances remises au fermier Raimbert. 1790-1791.
- 21-23 Correspondance à propos de Massuère.
21. Lettre de Robineau (²) qui a fait poser un banc dans le chœur de l'église de Dancy (1751).
Lettre d'un acheteur éventuel de Massuère (1775).
1751, 1775.
22. Quatorze lettres d'Olivier Maury de La Chataigneraye, contrôleur au grenier à sel de Bonneval, qui servait de régisseur aux Le Jay d'Arras et de lien avec leurs cousins Montigny occupant La Touche Hersant à Lanneray (renseignements généalogiques, renouvellement des baux, comptes de la ferme et traites. 800 l. annuelles au R.P. Ange Le Jay, carme à Paris). 1748-1765.
23. Lettres des fermiers de Massuère au sujet des droits seigneuriaux à percevoir, des dégâts de la grêle en 1788 et des diminutions d'impôt consécutives. 1787-1788.
- 24-25 Impôts.
24. Quittances du Vingtième. 1767-1779.
25. Contrainte des fermiers généraux pour le droit de franc-fief. (Impr.). 1771

² Il était greffier en chef du grenier à sel de Bonneval et servait de procureur aux Le Jay.

III. – FAMILLE DE NELLES ET FAMILLES ALLIEES.

29 J 12. Généalogies.

- 1-3 Notes et brouillons, correspondance généalogiques (8 lettres). XVIIIe-XIXe s.
- 4-6 Famille de Nelle.
4. Inscriptions sur les cloches et pierres tombales de Lozingshem. XIXe s.
- 5 Arbre généalogique de Jean I à Georges-François de Nelle et analyses de ses preuves. Vers 1700.
- 6 Même arbre sous forme authentique dressé par le curé de Saint-Venant. 1723.
- 7-8. Preuves de Marie-Louise-Camille de Nelle. Arbres (Pailly, Coupigny, Le Woestine, d'Héricourt). XVIIIe s.
- 9-10. Preuves de Marie-Louise-Camille de Nelle. Procès-verbal de la preuve de noblesse : généalogie et liste des preuves (de Nelle - Guiselin - d'Autin - Gargan - Coupigny - La Woestine - d'Héricourt - Pailly). - Arbres. XVIIIe s.
- 11-12 Famille de Coupigny, La Woestine.
11. Inscriptions funéraires des Coupigny dans l'église de Beuvry. XVIIe s.
12. Représentation du monument funéraire armorié d'Hector et Maximilien de La Woestine et de leurs épouses. XVIIIe s.
- 13-16 Famille d'Antin.
- 13-14. Notes. - Armoiries. XVIIIe s.
15. Arbre généalogique depuis Jean de Werp-Antin. XVIIIe s.
16. Arbre, huit quartiers de Robert d'Antin et Marie van den Berghe, armoiries. XVIIe s.
- 17-18 Familles de Gargan, Briois.
17. Notes concernant l'intendant d'Artois Charles Brethe de Clermont, marié à une Gargan (¹).
18. Généalogie des de Briois (impr.). XVIIIe s.
- 19-21 Famille de Guiselin.
- 19-20. Arbre généalogique depuis Antoine de Guiselin et Barbe Desplancque (impr.) ; notes. XVIIe s.
21. Généalogie reconnue par l'intendant d'Artois lors de la recherche des usurpateurs du titre de noblesse. 1698.
- 22-23 Famille Moucheron, d'Audrehem.
- 22 Armes d'Audrehem. s.d.
- 23 Généalogie des Moucheron ; enquête faite en 1586 pour la Chambre des comptes de Nantes à la suite des lettres de naturalité obtenues par Georges de Moucheron (impr.). Vers 1640.

1. Il ne s'agit pas de la même famille, cf. BRETHER de LA GRESSAYE (Jean), Histoire de la famille Brethe, 1972 Bordeaux.

24-28 Famille Pailly.

24. Notes. XVIIe s.-XVIIIe s.
25. Armes des huit degrés de Jean Pailly et Jeanne de La Motte, s.d.
26. Généalogie avec armoiries de Marc-Antoine II Pailly remontant aux Visconti, certifiée conforme par l'officier du Point d'honneur du département de Lille. 26 mai 1776.
27. Généalogie certifiée par le syndic d'Asti.
29 décembre 1716 (copie de 1780, traduit de l'Italien).
28. Copie d'un livret généalogique armorié de 1576. XVIIe s.

FAMILLE DE NELLE

29J 13. Preuves de noblesse.

1. Enquête attestant que l'exemption des tailles dont a joui Julien de Nelle, dit Behort, remonte au jour où il quitta la cense d'Antin et fut reconnu noble. 1552
2. Sentence déclaratoire de noblesse rendue en faveur de Georges de Nelle par les commissaires établis à la récolte des Nouveaux Acquêts. 9 juillet 1585.
3. Sentence déclaratoire de noblesse rendue en faveur de Georges de Nelle par les Elus d'Artois.
5 février 1600 (copie du XVIIe s.).
4. Les députés des États certifient la noblesse de Georges-François de Nelle et son entrée aux États.
17 ai 1741.
5. Inventaire des preuves de noblesse de Georges-Eugène-François de Nelle pour l'admission au Régiment d'Auxerrois-Infanterie. Vers 1785.

29 J 14. Obligations, titres de famille.

1. Accord à propos d'une obligation entre Jean de Cornaille, s. de La Bucaille, et sa femme Jeanne de Moucheron d'une part et Jean de Nelle, s. de La Couture. 22 avril 1650.
2. Sentence du Conseil d'Artois ordonnant à Anne de Moucheron de payer les arrérages d'une rente constituée le 22 avril 1650 au profit de Guislain de Cornaille, chanoine de la cathédrale de Saint-Omer et ses soeurs. 11 février 1656
3. Sentence du Conseil d'Artois à propos d'une rente constituée rendue au profit de François Fortou, prêtre, exécuteur testamentaire de Guislain Cornaille, contre les héritiers de Jean de Nelle.
26 novembre 1670.
4. Robert-Dominique de Nelle constitue 100 l. de rente au capital de 1800 l. au profit de Marie-Madeleine Marche veuve de Jean Foulon, major au service de S.M. en la ville de Béthune.
29 mai 1697 (copie de 1702).
5. Le Bailli de la seigneurie de La Gauguerie, à Haverskerque, notifie que les biens de Robert-Dominique de Nelle dans son ressort sont susceptibles d'être l'objet d'une mise de fait au

profit de Marie-Madeleine Marche au cas où la rente constituée le 29 mai 1597 ne serait pas versée.

16 septembre 1698.

6. Robert-Dominique de Nelle et sa femme reconnaissent la rente susdite et la reconstitue pour Jean-François Foulon, fils de Marie-Madeleine Marche. 11 juillet 1709.

7-8 Jean I de Nelle, lieutenant du bailli puis bailli de Saint-Venant, bailli de Fauquetun ; marié à Marguerite Grégoire ⁽¹⁾ puis Anne de Fretin.

7. Commission de Philippe de Croy, duc d'Arschot, chargeant Jean de Nelle d'empêcher les troubles causés par le passage des gens de guerre à Saint-Venant. 18 juillet 1568.

8. Lettre de récépissé du bailli de la seigneurie du Vieuxmez en Thiennes pour le rapport et dénombrement adressé à Adrien van Embise, s. de Tannay en Thiennes, d'un fief que Julien Garbe a acquis de Jean de Nelle. 17 novembre 1584.

9-10 Anne de Fretin.

9. Dispense permettant à Robert Pigonche et Anne de Fretin de faire célébrer leur mariage à Saint-Omer pendant le carême. 9 février 1557.

10. Testament. 17 janvier 1599.

11. Jacques de Nelle (2)⁽²⁾. Procès contre Jacob Warret devant la cour féodale de Bailleul pour des biens de Merris (pièce en flamand). 1589-1643.

12. Georges II de Nelle. Partage de sa succession entre ses quatre enfants. 8 mars 1633 ou 1638 (copie).

13. Jacques, s. des Mottes. Contrat de mariage avec Barbe de Cornaille. 19 octobre 1620 (copie de 1729).

14-16 Jean II de Nelle, s. de La Couture, du Vieuxmez ; marié à Anne de Moucheron.

14. Lettres à propos de rentes. Vers 1650.

15. Contrat de mariage. 16 juin 1634 (copie de 1778).

16. Extraits de comptes présentés par Jean de Nelle et François de Moucheron, tuteurs des enfants de Pierre de Moucheron, Jeanne, dame de Beaulieu et Isabelle-Madeleine. 1643.

17-18 Marguerite-Thérèse, mariée à Jean-Joseph Bugnot.

17. Reconnaissance de noblesse délivrée aux frères Bugnot (dont Jean-Joseph) par l'intendant de Champagne, commissaire départi pour la recherche des usurpateurs du titre de noblesse. 6 août 1668 (copie de 1669).

18. Jean Bugnot constitue une rente (rachat le 6 avril 1693). 12 décembre 1692.

19-20 Robert-Dominique de Nelle, s. des Mottes ; marié à Marie-Jacqueline de Guiselin.

19. Contrat de mariage. 28 janvier 1679 (copies de 1775 et 1782).

20. Il rembourse à Nicolas du Chateau une obligation contractée en vers la mère de celui-ci, Elisabeth

⁽¹⁾ Rodière (ms. 90, t. 3) lui donne Jeanne Manery comme première femme et ne connaît pas celle-ci.

⁽²⁾ Son lien de parenté est mal défini.

Petit, par Jacques-Georges de Nelle ⁽¹⁾, s. du Metz, et Jean-Joseph de Bugnot.

8 octobre 1691.

21. Marie-Jacqueline de Guiselin. Extrait d'acte de baptême. 8 mars 1639 (copie de 1777).
- 22-23 Robert-Jacques-Dominique de Nelle, s. des Mottes.
22. Obligation de 2000 l. contractée envers Marie-Jeanne Heunet, veuve de Pierre Harduin, d'Arras. 24 septembre 1720 (copie de 1723).
23. Testament. 30 juin 1721 (copie de 1721).

29J 15. Titres de famille.

1-10 Georges-François de Nelle, s. des Mottes, de Lossignol, de Lozinghem, d'Antin et de Baillon ; marié à Ernestine-Pélagie d'Antin.

1. Contrat de mariage. 3 avril 1723.
2. Commission de mise de fait accordée par le Conseil d'Artois à François Damiens, s. de La Frète, et à sa femme Jeanne-Elisabeth Dupuis sur tous les biens de Georges-François de Nelle à Saint-Venant, à cause d'une obligation de 3000 l. ; 18-25 octobre 1721 : exploits d'huissier, mise de fait, assignations à l'intéressé et à ses seigneurs le comte de Saint-Venant, le s. de Hayette, le s. des Prébendes, le s. de La Haye. 23 avril 1721.
3. Titre de rente pour Georges-François de Nelle subrogé aux droits de Philippe Le Vasseur, s. de Bambecques ; elle est versée par la Recette des consignations de Béthune, bénéficiaire des rentes créées sur les tailles par l'édit d'août 1720 (impr.). 8 mars 1727.
4. Titre de remboursement au denier 20 de la rente susdite, suivant les prescriptions de l'édit de décembre 1764 (impr.). 27 juin 1766.
5. Georges-François et sa femme constituent une rente au profit de Joseph Coiecq, d'Aire, et Marie-Catherine Pesez, sa femme, contre un capital de 2000 l. ; rachat de la rente le 27 mai 1758. (Acte incomplet). 6 décembre 1756.
6. Georges-François de Nelle assigne 200 l. de rente sur son fief de l'Etable à Briques à Saint-Venant au profit de Marie-Anne Perrier, veuve de François-Pierre Gazon, de Paris, pour 4000 l. 14 janvier 1765.
7. Convocations aux États d'Artois (lettres de cachet). 21 pièces imprimées. 1738, 1745-1762, 1764-1765.
8. Inventaire et prisée des biens de la communauté de Georges-François de Nelle et sa femme (terre de Lozinghem). 7 février-4 mars 1766 (copie).
9. Prisée des biens, immeubles et fiefs de Georges-François de Nelle et partage entre ses cinq

⁽¹⁾ Il s'agit peut-être d'un frère de Robert-Dominique.

enfants.

14 mars 1766 (copie).

10. Inventaire de titres et papiers (faisant partie de l'inventaire précédent ?).

XVIIIe s.

29J 16. Titres de famille.

1-2 Ernestine-Pélagie d'Antin.

1. Testament ; extrait de son testament et consultation juridique. 9 juin 1766 (copie).
 2. Procès devant la sénéchaussée de Saint-Pol pour sa succession. 1767-1771.
 3. Marie-Anne-Sabine. Georges-François de Nelle donne procuration à son fils Georges-Albert pour traiter avec l'abbesse de Saint Paul les Beauvois de l'entrée en religion de sa fille Marie-Anne-Sabine. 18 mai 1752.
 4. Jeanne-Françoise-Charlotte, religieuse de l'Hôpital Notre-Dame de Tournai. Elle donne procuration à son neveu François-Marie-Guislain Le Jay pour récupérer ses droits successoraux ; transaction à ce sujet, 1806. 12 vendémiaire an XII.
- 5-6 Marie-Madeleine-Charlotte.
5. Testament en faveur de sa sœur Thérèse-Constance. 27 novembre 1787 (copie).
 6. Certificat de décès. 3 floréal an IV.
 7. Marie-Albertine-Louise, religieuse à Étrun. Acte de baptême. 19 février 1739 (copie de 1792).
- 8-11 Thérèse-Constance-Philippine-Pélagie.
8. Georges-François de Nelle assigne 150 l. de rente sur sa ferme d'Antin pour sa fille élevée à la maison royale de Saint-Cyr. 23 février 1753.
 9. Elle vend une terre de Noeux à Amable Warembourg contre une rente viagère de 1500 F. dont devra aussi jouir sa sœur Marie-Albertine. 16 frimaire an II.
 10. Donation en faveur de sa sœur, Jeanne-Charlotte, et de sa nièce, Marie-Louise-Camille de Nelle. 3 nivôse an XI.
 11. Testament en faveur de sa sœur Marie-Albertine. 15 thermidor an XI.

29 J 17. Titres de famille.

1. Marie-Dominique-Martin-Benoît. Lettre de cachet le nommant Enseigne en la Compagnie colonelle du Régiment d'infanterie de Conti. 26 novembre 1759.
- 2-5 Eugène-Joseph.
2. Brevet le nommant lieutenant au Régiment de cavalerie de Charost. 25 avril 1758.
Demande de paiement d'une pension dont le titre est égaré (brouillon). Après 1760.
 3. Certificat de vie délivré par le curé de Lozinghem à Eugène-Joseph de Nelle, pensionné, ex-capitaine au Royal Etranger Cavalerie. Décembre 1779.
 4. Quittances pour la Capitation militaire. (3 pièces imprimées). 1769-1772.

5. Acte de décès. 3 septembre ⁽¹⁾ 1796.
- 6-9 François-Joseph-Charles.
6. Commission de capitaine d'une compagnie au Régiment d'infanterie de Hainaut (mandement). 19 novembre 1756.
7. Ordre de départ pour Saint-Domingue, au s. de Nelle, capitaine au Régiment réformé des recrues des colonies (ordre du roi). 5 mars 1773.
8. Brevet de pension militaire (impr.). 1779.
9. Testament en faveur de Marie-Louise-Camille de Nelle. 13 nivôse an II.

29J 18. Titres de famille.

1-8 Georges-Albert de Nelle, s. de Lozinghem, de Sapigny, d'Antin et de Baillon ; marié à Françoise-Amélie de Coupigny.

1. Extrait d'acte de baptême. 23 avril 1725 (copie de 1763).
2. Contrat de mariage. 11 juillet 1767 (copie de 1775).
3. Convocation aux États d'Artois (lettre de cachet), impr. 7 novembre 1787.
4. Arrêté comme noble du 30 pluviôse an II au 13 frimaire an III, il a retrouvé sa maison pillée par la municipalité de Lozinghem et réclame ses biens et des indemnités (pétition, arrêté du directoire du district de Béthune). (3 pièces). Germinal an III.
5. Procès avec Antoine Ligny qui a pillé sa maison ; correspondance. Janvier-avril 1796.
6. Certificat de la municipalité attestant qu'il n'a pas émigré. 2 germinal an IV.
7. Requête pour bénéficier d'une diminution de l'emprunt forcé et de la taxe additionnelle. s.d.
8. Deux lettres à propos de l'héritage de ses sœurs. après l'an III.

FAMILLE DE COUPIGNY

29 J 19. Maison des Douze-Apôtres⁽¹⁾.

1. Consultations juridiques au sujet des devoirs des patrons de l'hôpital, successeurs du fondateur. 1668-1669.
2. Requête de Marie-Françoise d'Héricourt au Conseil d'Artois pour conserver aux Douze-Apôtres son logement (XVIIIe s.). - Consultation juridique sur les problèmes de substitution posés par les successions d'Antoine puis de Pierre de Grenet (1665). - Pierre de Grenet, s. de Bel-Arbre, patron successeur du fondateur, comme Guillaume d'Affringues receveur des revenus de l'Hôpital (1623). -

⁽¹⁾ La date est donnée dans le calendrier grégorien uniquement.

⁽¹⁾ Elle fut fondée à Saint-Omer le 20 septembre 1619 par Antoine Grenet, s. du Werppe, par convention avec les magistrats de la ville et se trouvait dans l'enclos des Dominicains.

Extrait du testament de Jacques de Grenet (1537) et problèmes de substitution. - Testament d'Antoine de Grenet (1619). - Mémoire relatif aux devoirs des Dominicains envers l'hôpital (1659).

1537-XVIIIe s.

3. Requête de Pierre-François Duponchel, régisseur des fermes du roi et des États, demandant la réfection de mur mitoyen entre son jardin et l'hôpital. XVIIIe s.
4. Procès-verbal de l'élection, par des magistrats de Saint-Omer, de six pauvres de la ville pour remplir trois places vacantes de l'hôpital au choix de M. de Nelle, fondé de procuration de la comtesse douairière d'Hénu. 15 janvier 1779.

29 J 20. Preuves de noblesse, titres de famille.

1. Lettres patentes (2)⁽²⁾ de l'archiduc Albert accordant à Charles de Coupigny la qualité héréditaire de chevalier. 22 septembre 1616.
2. Grandes lettres patentes d'érection des seigneuries d'Hénu et de Warlincourt en comté d'Hénu au profit de Maximilien-Charles de Coupigny. Août 1722 (copie).
3. Jean de Coupigny, s. de Fouquières-les-Lens, marié à Jacqueline de Roucq. Contrat de mariage. 2 septembre 1562 (copie de 1773).

4-5 Charles de Coupigny, s. de Sallau et de Locon, marié à Suzanne des Watines, dame d'Hénu et de Warlincourt.

Constitution du douaire de sa belle-mère : il donne pouvoir à sa femme de lui passer procuration pour s'occuper de biens à Antoing que conteste sa belle-mère, Anne de Grenet ⁽³⁾, veuve de Renon des Watines et remariée à Jean d'Héricourt. 29 septembre 1621.

5. Suzanne des Watines lui donne procuration pour cette affaire. 30 septembre 1621.
6. Marie-Françoise de Coupigny, dame de Warlincourt. Contrat de mariage avec Charles de Ghuistelle, chevalier, s. de Rollencourt. 17 octobre 1640.
- 7-10 La Woestine, belle-famille de Jean-Charles, fils de Charles de Coupigny.
7. Liasse d'extraits d'actes en flamand concernant les La Woestine et leurs cousins van Heurne.(copie du XVIIe s.).
8. Extrait du contrat de mariage entre Maximilien de La Woestine et Anne van Heurne. 30 janvier 1593 (copie de 1773).
9. Les La Woestine donnent procuration à Antoine van Heurne, s. de Schvervelde pour leurs droits à la succession de Juste van Heurne. 19 juin 1654 (copie de 1776, traduit du flamand).
10. Testament autographe de Marie-Anne de La Woestine, veuve de Jean-Charles de Coupigny, en faveur de son beau-frère Louis-Philippe de Coupigny. 26 juillet 1669.
11. Louis-Philippe de Coupigny, s. d'Hénu, de Warlincourt et de Grena ; marié à Léonore Le Vasseur.

⁽²⁾ Grand sceau de cire rouge.

⁽³⁾ Anne de Grenet, d'après Rodière (ms. 89 (1)) était belle fille de Françoise Penel, ce qui explique son autre nom, Anne de Penel. Elle eut bien, contrairement à ce que dit Rodière, des enfants de son premier mari, Renon des Watines : Suzanne, femme de Charles de Coupigny, et deux autres qui moururent jeunes, Nicolas et Barbe, appelée aussi Jeanne (cf. 28/7, 13)

- Extrait d'acte de décès (impr.). août 1688'(copie de 1754).
- 12-13 François-Philippe de Coupigny, s. d'Hénu, de Warlincourt, de Grenaet d'Achicourt ; marié à Anne-Françoise de La Woestine.
12. Il donne procuration à sa femme pour s'occuper de l'inventaire de Marie-Madeleine de Trabreze⁽¹⁾, douairière de Beselare. 19 février 1692.
13. Extraits d'acte de décès (impr.). 21 août 1693 (copie de 1754).
- 14-16 Maximilien-Charles de Coupigny, comte d'Hénu ; marié à Marie-Françoise-Philippine d'Héricourt.
14. Extrait d'acte de naissance. 13 mai 1689 (copie de 1714).
15. Contrat de mariage. 11 mai 1720 (copie).
16. Testament. 30 septembre 1763 (copie).

29J 21. Titres de famille.

- 1-4 Marie-Françoise-Philippine d'Héricourt, baronne de Beaumetz.
1. Révocation du receveur de la baronnie de Beaumetz ; contestation avec madame Mattion pour le titre de dame de Loos. 1757-1758.
2. Testament. 29 mars 1777 (copie).
3. Compte détaillé de sa succession, meubles et immeubles. (2 registres). 18 avril 1781.
4. Certificat d'ensaisinement du testament. 3 juillet 1784.
- 5-6 Adrien-Ferdinand.
5. Lettre de cachet le nommant lieutenant au Régiment d'infanterie du roi. 8 septembre 1755.
6. Constitution de 480 l. de rente au capital de 12000 l. pour Antoine Milly, notaire à Lille. 28 messidor an III.

FAMILLE D'ANTIN

29J 22. Papiers et titres de famille.

- 1-2 Noblesse et armoiries.
1. Quittance des droits d'enregistrement des armoiries de Louis-François d'Antin (taxe créée par l'édit de novembre 1696). Impr. 11 juillet 1697.

⁽¹⁾ Il s'agit de la mère d'Anne-Françoise de La Woestine (cf. ms. Rodière, Malet de Coupigny).

2. Sentence ⁽¹⁾ déclaratoire de noblesse rendue par l'Élection d'Artois pour Adrien de Villegas (beau-père d'Hugues d'Antin). 16 octobre 1581.
- 3-6 Rente due par la ville d'Ypres et affectée sur le canal d'Ypres à Nieuport.
3. Correspondance, quittances, etc. XVIIe-XVIIIe s.
4. Martine de Wulf reconnaît que François van der Borch, s. de "Cuerdinghe", s'est constitué sa caution pour obtenir main levée d'une somme arrêtée entre les mains du commis de la rivière d'Ypres à Nieuport. 14 août 1688.
5. Charles d'Assigny, marquis d'Allouagne, donne un sixième de la rente d'Ypres à Ernestine-Pélagie d'Antin. 6 août 1723.
6. Georges-François de Nelle et sa femme donnent procuration pour percevoir les arrérages de la rente. 9 février 1758.
7. Isembart d'Antin, prêtre. Rapport et dénombrement d'un fief à Héricourt adressé par Isembart d'Antin à Ferron de Servine, s. d'Houvin d'Héricourt en partie. 16 août 1571 (copie du XVIIe s.).
- 8-9 Jean de Werp, s. d'Antin et de Baillon; marié à Jacqueline de Flourey puis Yolande de Gomiécourt.
8. Contrat de mariage avec Jacqueline de Flourey. 5 janvier 1512 (copie du XVIIe s.).
9. Testament. Il y est question de la chapelle d'Antin et de ses filles Marguerite, soeur noire de Saint-Pol, et Jacqueline, soeur grise d'Hondschoote. 24 octobre 1573 (copie du XVIIe s.).
10. Adrien d'Antin (lien de parenté non établi). Lettres patentes de Philippe II d'Espagne lui accordant une pension annuelle payable par le receveur du domaine de Béthune. 9 août 1559.
11. François d'Antin, s. d'Antin et de Baillon ; marié à Marguerite du Canriuel. Contrat de mariage. 1er décembre 1550 (copie).
- 12-14 Hugues d'Antin, s. d'Antin, de Baillon et de Fontaines-les-Boulans ; marié à Marie de Villegas.
12. Mémoire sur le partage de ses biens. Vers 1610.
13. Partage successoral de ses biens et de ceux de sa femme entre leurs enfants, grâce à la médiation de son beau-frère, Gérard de Lens. 5 avril 1612.
14. Confirmation de l'accord précédent et liquidation de la succession. 7 novembre 1634 (copie de 1653).
- 15-16 Anne et Jacqueline, religieuses à Messines.
15. Certificat de l'abbaye de Messines confirmant qu'Anne d'Antin y fut abbesse. 7 octobre 1672.
16. Autre certificat ⁽¹⁾ au sujet de trois religieuses du nom d'Antin. 25 novembre 1697.
17. Famille de Villegas. Partage successoral d'Adrien de Villegas entre sa fille, Adrienne de Lens, et ses petits enfants d'Antin. 1er juillet 1608.

29J 23. Titres de famille.

⁽¹⁾ Les armes des Villegas y sont peintes.

⁽¹⁾ La pièce est scellée du cachet de l'abbesse, Marie-Louise-Victoire de Créquy.

1-5 Robert d'Antin, s. d'Antin et de Baillon, grand Bailli de la comté de Messines ; marié à Marie Van den Berghe.

1. Contrat de mariage à Bruges. 23 août 1622.
2. François-Bernardin de Cassina⁽²⁾, baron de Boulers et lieutenant général grand fauconnier du roi en Flandre, nomme Robert d'Antin gouverneur de la grande fauconnerie dans la châtellenie d'Ypres et de Warneton. 8 mars 1628.
3. Transaction portant sur 2900 fl. entre Robert d'Antin et Marie van den Berghe d'une part et Antoinette van den Berghe de l'autre. 5 janvier 1633.
4. Consultation juridique pour Robert d'Antin auquel s'oppose Claude-Philippe de Brune, s. de Volandre, dans la succession de Philippe de Brune. Après 1653.
5. Mémoire contre Louis van Lykercke. 30 octobre 1660.
6. François d'Antin. Approbation du partage successoral coutumier des biens de sa mère. 12 décembre 1653.

7-8 Anne, religieuse à Étrun.

7. Certificat de baptême délivré par sa tante et marraine, Anne d'Antin, abbesse comtesse de Messines. 8 septembre 1623.
8. Son père assigne en sa faveur 120 fl. de rente sur des terres de Vlaerslo, à Keyem, pays du Franc. 6 novembre 1645 (traduit du flamand).

9-13 Adrien-François d'Antin, s. d'Herkeghem, d'Antin et de Baillon ; marié à Martine de Wulf.

9. Contrat de mariage à Ypres. (3 copies en flamand). 29 août 1654.
 10. Commission de capitaine d'une compagnie d'augmentation de cinquante hommes au Régiment d'infanterie wallonne de Solre (mandement). 28 mai 1689.
 11. Partage successoral de ses biens entre ses six enfants. 2 octobre 1711.
 12. Transaction entre son fils Albert-Adrien et Marie-Madeleine de Gargan à propos de sa succession. 8 avril 1726.
 13. Suite de la transaction englobant aussi les successions de ses filles, Isabelle-Claire-Eugénie et d'autre part Florence, morte civilement par son entrée en religion. 2 mai 1726.
- 14-16 Martine de Wulf.
14. Partage successoral dans la famille de Wulf. 3 pièces en flamand). Vers 1650.
 15. Compte journalier des dépenses de ménage de "ma mère" (attribué à Martine de Wulf ou Marie van den Berghe) S.d.
 16. Compte relatif à la succession de Martine de Wulf. Après 1662.
 17. Marie-Isabelle-Robertine d'Antin, "Madame de Fontaines". Contrat de mariage entre Isabelle, veuve de Bernard-François d'Antin, s. de Fontaines, et Isidore-Charles d'Assigny, s. d'Allouagne, avoué héréditaire de Théroouanne. 28 décembre 1712 (copie).
- 18-19 Louis-François d'Antin, s. d'Herkeghem, d'Antin et de Baillon ; marié à Marie-Madeleine de Gargan.

⁽²⁾ La pièce est scellée d'un grand sceau.

- | | | |
|-------|--|------------------------------|
| 18. | Contrat de mariage. | 19 mai 1703. |
| 19. | Avertissement fiscal (taxe de décharge de la recherche de noblesse), (impr.). | 10 janvier 1708. |
| 20-21 | Marie-Madeleine de Gargan. | |
| 20. | Extrait d'acte de baptême. | 15 mai 1704 (copie de 1727). |
| 21. | Mise de fait de Marie-Madeleine sur tous les biens de son mari pour assurer son douaire conventionnel (copies d'exploits d'huissier). | Décembre 1716-janvier 1717. |
| 22-23 | Rentes constituées pour l'entrée en religion de son frère Julien-Philippe à Saint-Vaast, avec la caution de Charles Desmettre ⁽¹⁾ . | |
| 22. | Mémoires, quittances. | 1711-1715. |
| 23. | Deux lettres sur ce sujet envoyées par sa cousine Desmettre de Bethonval. | 1719. |
| 24. | Testament de Marie-Madeleine de Gargan. | 17 septembre 1764. |

FAMILLES GUISELIN, GARGAN, DESMETTRE,
SEGON, D'HERICOURT ET PAILLY

29J 24. Famille de Guiselin.

1-5 Obligations.

1. Maximilien de Guiselin et Jeanne de Maulde, sa femme, constituent 17 fl. 17 s. 6 d. de rente au capital de 250 fl. au profit d'Isabeau du Fossé, veuve de Jacques Enlart, échevin de Béthune, en contrepartie de plusieurs obligations contractées par Antoine de Guiselin envers Robert Enlart, père de Jacques. 16 décembre 1669 (copie de 1694).
2. Transport de la rente susdite à Pierre Jolly par Antoine-François Mordacq, s. de Neuville, qui l'avait acquise de Marie-Antoinette Enlart, veuve de Jean-Samuel Golbart et fille de Jacques Enlart. 28 mai 1694.
3. Maximilien de Guiselin constitue 25 fl. de rente au profit d'Antoine-François Mordacq pour un capital de 400 fl. 5 juillet 1680.
4. Transport de la susdite rente par Antoine-François Mordacq, à Pierre Jolly, s. de La Vaulte, fils de Gilles Jolly et d'Antoinette Delattre ; elle est exécutive sur Robert-Dominique de Nelle et sa femme Jacqueline de Guiselin. 22 janvier 1694.
5. Mise de fait de Pierre Jolly sur les biens de Robert-Dominique de Nelle et de Jacqueline de Guiselin à Lozinghem, à cause des deux rentes ci-dessus créées en 1669 et 1680 ; significations aux parties et aux seigneurs des terres en question, l'abbaye de Gorres et le marquis d'Hesdigneul (exploit d'huissier). 27 juillet 1694.

6-7 Jean de Guiselin ; marié à Marguerite Rousselle.

6. Lettre de récépissé du rapport et dénombrement d'une terre de Jean Guiselin et sa femme à Loos, tenue en fief de Jeanne de Belleforière, dame de Cauron et Vendin-le-Vieil, à cause de Vendin. 30

⁽¹⁾ Voir 29 J 25/22-23.

novembre 1512 (2 copies de 1773).

7. Accord entre Jean Guiselin, s. d'Enquin et de Questre, et son frère cadet, Jean Guiselin du Despert, pour le partage de la succession de leur père, Micquiel. 2 septembre 1513 (copie de 1779).
 8. Jacques de Guiselin, s. de Lossignol. François de Bailloeuil vend à Jacques Guiselin tout ce qu'il possède à Eclimeux et tient de Nicolas de Tilly, s. d'Eclimeux, de l'abbaye de Blangy et d'Olivier de Rollencourt. Le prix de la vente servira à lever plusieurs hypothèques dont une pour Jean de Le Haye, capitaine de Lannoy et Rollencourt. 5 juin 1539.
 9. Antoine de Guiselin, s. de Lossignol, de La Vaulte, de Lozinghem ; marié à Barbe Desplancques. Barbe Desplancques. Elle vend à Simon Hugo et Marie Barlau, sa femme une terre de Gonnehem faisant partie de sa seigneurie vicomtière mouvant de Tencques. 29 août 1613 (copie).
 10. Famille Desplancques. Richard de Fiefz, laboureur de Gonnehem, et sa femme Catherine Lefebvre vendent à Pierre Desplancques, s. d'Hesdigneul, et Jacqueline Hibeuf sa femme, une terre de La Basse Allouagne tenue en coterie du s. de La Conte, à cause du fief de l'Eclème. 10 mars 1572.
 11. Maximilien de Guiselin, s. de Lozinghem et de Lossignol. Convocations aux États d'Artois (lettres de cachet). 1681, 1684, 1689.
- 12-14 Possessions dispersées.
12. Extraits des terriers de Busnes et Richebourg mentionnant des biens de Roland de Croix, s. de "La Moharderie" et des Dubois. 1597-1753.
 13. Sentence du Conseil d'Artois dissolvant le bail à ferme pris par Jeanne Wallo, veuve de Michel Legrand, d'une terre d'Agnay appartenant à Anne de Villers, veuve de Charles de Croix, s. de "La Maurharderie". décembre 1609.
 14. Jeanne de Maulde, mariée à Maximilien de Rolinghem, afferme une terre d'Agnay à Pierre Lecocq et Jeanne Damet sa femme. 5 février 1672.

29 J 25. Famille de Gargan.

1. Preuves de noblesse. Sentence déclaratoire de noblesse rendue en faveur d'Adrien de Gargan, par les commissaires sur la levée des nouveaux acquêts au pays et comté d'Artois, en raison de ses deux fiefs à Saint-Georges-les-Hesdin-Vieil, dont l'un est le terrage de Pompéry acquis par Jean, son père, de Jean Bertaud, contrôleur de Hesdin. 15 mars 1584.

2-8 Obligations.

2. François de Gargan, écuyer, s. de Pompéry, ancien lieutenant gouverneur du Quesnoy, capitaine d'une Compagnie libre d'infanterie wallonne, reconnaît au profit d'Antoine d'Affringues, s. de Waterlet, conseiller au Conseil d'Artois, que la rente de 10 fl. 14 s. 3 d. au capital de 150 fl. constituée le 10 mai 1589 par Noëlle de Calonne pour Jean Bertaud, est exécutoire sur ses biens. 17 novembre 1659.
3. François Gargan rachète cette rente 200 fl. à Christophe-Bernard d'Affringues, s. de Waterlet, chanoine de la cathédrale de Saint-Omer. 1 janvier 1671.
4. Noëlle de Salperwick et son fils Nicolas de Gargan constituent 21 fl. 5 pattars 6 d. de rente au profit de Barbe, Marie et Anne Dupuich pour un capital de 300 fl. 19 janvier 1630.
5. Jacques[-François] de Gargan reconnaît que cette rente est exécutoire sur ses biens au profit de Charles Vainet, ancien échevin de Hesdin et sa femme Marie-Madeleine Pécourt, héritière des

- Dupuich. 15 janvier 1680.
6. Jacques[-François] de Gargan rachète cette rente 450 fl. aux mêmes. 14 juin 1681.
7. Nicolas de Gargan et sa mère Noëlle de Salperwick constituent 21 souverains d'argent, dits patacons, de rente au profit de Jean de Lannoy, ancien greffier de la ville d'Hesdin, pour un capital de 294 souverains. 15 juillet 1634.
- Jacques de Gargan la rachète à Nicolas d'Estré, s. de Béry, ancien échevin de Hesdin.
[3 mars 1688, au dos de l'acte].
8. Jacques de Gargan reconnaît que cette rente est exécutoire sur ses biens. 7 février 1670.
9. Jacques de Gargan ; marié à Isabeau Loingtier puis Guillette Briois. Testament. 15 janvier 1541.
10. Jean de Gargan⁽¹⁾, frère de Jean, Jacques et Barbe, cousin du sieur du Cauroy. Testament.
1er avril 1617.
- 11-12 Jacques de Gargan, s. de Pompéry ; marié à Noëlle de Salperwick, sans doute après Marthe Daumale.
11. Contrat du second mariage. 2 août 1606.
12. Succession de Jérôme Daumale, s. du Cauroy et du Quesnel, partagée entre ses enfants Josias, s. du Quesnel, Antoine, s. de Hem, Jérôme, s. de Cauroy le Neuf et Marthe.
6 juin 1583 (copie de 1603).
13. Noëlle de Salperwick. Testament en faveur de ses filles Marie et Barbe-Catherine, mariée au capitaine Lavernes. 22 août 1648 (copie).
14. François de Gargan, s. de Pompéry et de Vacquerie ; marié à Alix Desmettre. Contrat de mariage.
22 février 1642 (copie de 1658).
- 15-17 Jacques-François de Gargan, s. de Pompéry ; marié à Emérentiane d'Inville.
15. L'évêque d'Arras dispense le curé de Bouchain de publier les deux derniers bans de leur mariage.
3 décembre 1673 (copie).
16. Capitulations de la levée de deux compagnies d'infanterie wallonne auxquelles s'engagent Jacques de Gargan, lieutenant de la compagnie et libre sergent-major, Adrien van Lympente et Arnould-Charles Vandal, soldats de cette compagnie, ayant pour caution François de Gargan, capitaine entretenu de la ville de Bouchain, Adrien van Lympente, capitaine d'une compagnie libre de Bouchain, et Robert d'inville, médecin du même lieu. 29 avril 1674 (copie).
17. Testament. 8 avril 1692 (copie de 1702).
- 18-20 Emérentiane d'Inville.
18. Sentence exécutoire du Conseil d'Artois à l'encontre d'E. d'Inville et de son fils Joseph-François, dans le procès que leur a fait Marguerite Stercq, veuve de Jacques Benoist, receveur du comte de Solre. 21 avril 1693.
19. Confirmation de la sentence. 2 mai 1693.
20. Testament. 11 novembre 1695 (copie de 1702).

⁽¹⁾ Il fait partie de la famille, mais on ne sait où le rattacher.

21. Joseph-François. Testament. 22 août 1763 (copie de 1768).
- 22-23 Julien-Philippe-François, puis frère Guillaume, moine de Saint-Vaast.
22. Sa sœur Marie-Madeleine, mariée à Louis-François d'Antin, réunit 400 l. nécessaires aux frais de sa profession religieuse en constituant sur ses biens, grâce à la caution de Jean-Charles Desmettre, s. de Béthonval et lieutenant d'Arras, 25 l. de rente ⁽¹⁾ au profit de Jean-Baptiste La Vallée, tailleur d'Arras et ses hoirs.
- 14 août 1711.
23. Quittances de Guillaume, novice, et de Dom Nicolas Hebert, maître des novices de Saint Vaast (2 pièces). Décembre 1709, septembre 1711.

29 J 26. Famille Desmettre.

1. Maximilien Desmettre, s. de Grossart, de Béthonval ; marié à Jacqueline Hanedouche. Contrat de mariage. 10 décembre 1600 (copie).
 - a. Marie et Jacqueline.
2. Mandement du Conseil d'Artois contre Philippe Caudron, teneur d'Arras, reconnaissant Marie et Jacqueline "proesmes et lignagiers" de Louis du Mont-Saint-Eloy, avocat au Conseil de Malines, au sujet d'une terre de Monchiet. 24 juillet 1631.
3. Actions de Marie et Jacqueline qui ont fait saisir à Goelzin les biens d'Isabeau Vallée, habitant au séminaire de Douai, veuve de Jean Lefebvre, laboureur de ce lieu, à cause du non paiement d'une rente : exploits du sergent de la seigneurie de Goelzin rapportés à la gouvernance d'Arras constituée dans l'enclos de la collégiale Saint Amé de Douai. 1658.
4. Donation entre vifs des droits à la succession d'Henri Hanedouche faite par Marie et Jacqueline Desmettre au profit de leurs neveux Jacques-François et Marie-Alix de Gargan, Jean-Charles et Isabelle-Jeanne Desmettre. 23 janvier 1670 (2 copies).
5. Testament des deux soeurs. 17 février 1678 (copie de 1705).
6. Agnès Desmettre de Béthonval. Testament comportant un legs aux demoiselles de Nelle de Lozinghem. 29 mai 1762 (copie de 1760).

29 J 27. Famille Segon.

1. Pierre Segon, curé de Neuve-Chapelle. Testament. 1540 (copie).
 2. Noël Segon, bourgeois de Lille. Antoinette. Contrat de mariage avec Gillotin Deslaviens, fils de Godefroy Deslaviens, de Béthune. décembre 1511 (copie).
- 3-4 Toussaint Segon ; marié à Françoise Paumart.
3. Contrat de mariage. 3 mai 1525.
 4. Le bailli de la seigneurie de Beuvry pour Adolphe de Bourgogne, chevalier de la Toison d'Or et amiral de la mer, baille à Toussaint Segon la saisine du fief du Hamel que lui a donné son père en

⁽¹⁾ Cf. 29 J 23/22, 23.

avance d'hoirie pour son mariage ; procuration de Noël Segon à Tassart de Le Plache pour la saisine,
27 août 1530. 29 août 1530.

5. Françoise Paumart. Testament. (copie) 19 juin 1557.
6. Louis Segon, s. du Hamel et de la Haute-Loge ; marié à Jeanne de Looz puis Isabeau Pillon. Lettres patentes du roi d'Espagne ordonnant aux échevins du pays de Lalleu de faire réunir les familles des orphelins de Louis Segon pour régler sa succession. 4 mai 1634.

29 J 28. Famille d'Héricourt.

1. Preuves de noblesse. Lettres patentes de l'archiduc Albert donnant la généalogie des d'Héricourt et des d'Ocoche et accordant à Antoine d'Héricourt la qualité héréditaire de chevalier. 18 mars 1618 (copie).
- 2-9 Rentes.
2. Nicolas van der Brigghe se libère d'une dette en assignant 36 l. de rente au profit d'Hendrick Bertels sur une terre de Cappelle-Brouck. (1 copie traduite du flamand). 18 mars 1555.
3. Jacques Leclercq, greffier des vierscaires de Saint-Omer achète pour 252 fl. de Flandre la rente susdite. 9 janvier 1565 (copie).
4. Isabeau du Cantin, veuve de Maraud Leclercq vend la susdite rente à son fils Jacques Leclercq. 15 octobre 1582.
5. Jacques Leclercq, s. d'Hassinghem, cède la susdite rente à sa fille à l'occasion de son mariage avec Wallerand Le Bray, s. du Brouques, enseigne à la garnison de Gravelines. 16 novembre 1604.
6. Marie-Françoise d'Héricourt achète la susdite rente à Jeanne-Louise Barot et son frère utérain, Adrien-Alexandre van Haffen, héritiers de leur cousine issue de germaine, Marie Le Bray, petite fille de Jacques Leclercq. 14 novembre 1695.
7. Jean d'Héricourt et sa femme, Anne Grenet, constituent 125 l. de rente au capital de 2000 l. pour Suzanne des Watines, suivant l'accord prévu dans son contrat de mariage avec Charles de Coupigny. 9 février 1610.
8. Transport de cette rente par Jean-Charles de Coupigny à Nicolas Fourdin. 4 août 1649.
9. Marie d'Héricourt, fille de Jean d'Héricourt d'Anne Grenet, reconnaît le transport de cette rente aux héritiers de Nicolas Fourdin. 5 juillet 1667 (copie de 1670).
10. Nicolas d'Héricourt, s. d'Héricourt et de Canlers. Accord avec les administrateurs de l'église de Canlers pour la levée et le partage de la dîme N.-D. sur ses terres de Canlers. 24 mars 1538.
11. Charles d'Héricourt, s. d'Héricourt et de Canlers ; marié à Marie d'Ocoche. Testament commun des époux ; additif du 15 avril. 3 mars 1594.
12. Antoine. Donation de ses biens à son neveu Lamoral d'Héricourt. janvier 1642.
13. Jean d'Héricourt, s. de Warnillers, de Loos ; marié à Anne Grenet⁽¹⁾ (dite de Penel), veuve de Renon des Watines et belle mère de Charles de Coupigny. Anne de Penel. Elle relève auprès des échevins d'Antoing les biens de sa fille Jeanne dont vient d'hériter Nicolas, son fils.

⁽¹⁾ Voir Suzanne des Watines, femme de Charles de Coupigny, 29 J 20/4.

13 octobre 1615.

29J 29. Famille Pailly.

1-3 Preuves de noblesse.

1. Le vicaire général de l'archevêque de Turin certifie la noblesse de Bartholomeo Verardo. 18 juin 1605 (copie de 1614, traduit de l'italien).
2. Noblesse de Marc-Antoine et Flamine Pailly. 7 juin 1605 (traduit de l'italien).
3. Autre certificat de noblesse des Pailly. 1614 (traduit de l'italien).
4. Marc-Antoine I Pailly, s. de Thimogres ; marié à Jeanne de Vaucelles. Testament.
 - a. 27 mai 1630 (copie de 1774).
5. Jeanne de Vaucelles. Testament et codicilles. 23 mai 1646 (copie de 1649).

6-10 Jean Pailly, s. de Thimogres et de Quevaucamp ; marié à Jeanne de La Motte de Bruelles.

6. Jeanne de La Motte. (Les habitants de La Wichte) attestent qu'elle est propriétaire d'une terre sur laquelle Augustin Lespoir a abattu des arbres que lui avait vendus Antoine van der Bossche, s. de La Wichte (manque le début de l'acte). 10 septembre 1669.
 7. Revenus de Jeanne de La Motte et de son fils Marc-Antoine, s. de Rabecq et de Thimogres, aux villages de Lers et Ruine dépendant de la seigneurie de Quevaucamp : compte dressé en forme de cueilloir par leur receveur, Claude Bonnet. 1664.
 8. Foi et hommage faits par Jeanne de La Motte au bailli de la seigneurie de Francmanteau, franc fief d'Empire en France, pour quelques terres héritées de son mari et tenues d'Alexandre Roisin, chevalier, s. de Forest et Francmanteau. 31 mars 1648.
 9. Accord entre les héritiers de Jeanne de La Motte pour sa succession. 4 mars 1684 (copie).
 10. Chirographes : partage successoral des biens de Jeanne de La Motte et de Marc-Antoine et Jean Pailly. 5 octobre 1685.
- 11-13 Marc-Antoine II Pailly, s. de Thimogres, de Rabecq et de Schagen ; marié à Marie-Thérèse de La Motte.
11. Contrat de mariage. 3 juillet 1650 (copie de 1778, traduit du flamand).
 12. Lettre de récépissé du bailli de la terre de Wettelycken pour le dénombrement de la terre de Guaremont adressé à Mgr van den Vaerent. 28 novembre 1652 (en flamand).
 13. Marc-Antoine Pailly loue une maison de Becquerel à Antoine Sépa, juré de Tournay. 22 septembre 1679 (copie).

TERRES ET SEIGNEURIES

29J 30. Biens venant des Segon et des Desmettre.

1-2 Maroeuil.

1. Marie et Jacqueline Desmettre afferment le manoir ruiné et la terre de Maroeuil à Marie Lalle, veuve de Nicolas Cuvelier. 3 janvier 1661.

2. Sentence de défaut rendue par le Conseil d'Artois au profit des enfants d'Isabelle de Moncheaux, héritière de Maximilien Desmettre, contre Marie Lalle. 2 juin 1668.

3-4 Noeux.

3. Guislain Segon, s. du Hamel et de La Haute-Loge afferme une terre de Noeux à Antoine de Ligny et Antoinette de Gores sa femme. 4 février 1593 (copie).
4. Maximilien Desmettre, bailli de Goeulzin, et Christofle Audegond, chevalier du Graind Carvent, ancien échevin de Béthune, afferment au nom de leurs épouses, Léonore et Alix Segon, une terre de Noeux à Jean Le Blond. (29 août 1614 (copie)).

5-8 Lorgies et Neuve-Chapelle.

5. Le bailli de Lens pour le roi à Neuve-Chapelle baille à Colin Segon et à Noël Segon, époux de Louise du Croquet, la saisine des terres qu'ils ont échangées entre eux. 27 mai 1490.
6. Le lieutenant du bailli de Lorgies, Biez et Ligny-le-Petit pour l'abbaye de Marchiennes, baille à Noël Segon un fief que lui a vendu Mahieu Putepièche, habitant de Dijon. 21 mai 1503.
7. Le lieutenant du bailli de Lens à Neuve-Chapelle pour l'archiduc d'Autriche, baille à Noël Segon la saisine d'une terre, dite Le Camp Cousin, vendue par Jean-Grégoire et Catherine Segon. 30 septembre 1510.
8. Le lieutenant de l'abbaye de Marchiennes, s. de Lorgies, Biez, Ligny-le-Petit, baille à Gérard Prévost la saisine d'une terre de Ligny vendue par Nicolas Taffin et sa femme Antoinette Pottier. 10 et 15 septembre 1545.

9-12 Beuvry⁽¹⁾.

9. Le bailli de la prévôté de Gorre, membre dépendant de l'abbaye de Saint Vaast, baille à Toussaint Segon la saisine de terres vendues par Noël Segon, chanoine de Saint Bétremier ⁽²⁾ de Béthune. 22 avril 1534.
10. Nicolas Petit et sa femme Isabeau Gonnet baillent à rente sur cens des terres du Hamel à Tassard de Le Plache, laboureur de Beuvry. 28 novembre 1517.
11. Dénombrement citant les lieux du Hamel, de Saint-Venant et de Noeux (fragment d'un rouleau de parchemin). XVIe s.
12. Sentence du bailli de la seigneurie du Hamel à Saint-Venant con damnant Pierre Beugnet à payer les arrérages des rendages qu'il doit à Georges-François de Nelles, s. des Mottes. 23 mars 1715.

29J 31. Biens venant des Gargan.

1-5 Saint-Georges, manoir dit Le Bouille.

1. Prisée des terres de Saint-Georges appartenant aux Lozinghem. 10 et 11 novembre 1768 (copie).
2. Noëlle de Salperwick donne le terrage de Saint-Georges à sa fille Marie de Gargan. 8 juillet 1648.

⁽¹⁾ Voir aussi les actes qui sont attachés au contrat de mariage de Toussaint Segon (29 J 27/3-4).

⁽²⁾ Saint Barthélémy de Béthune.

3. Lettres de récépissé du rapport, aveu et déclaration du 1 décembre 1762 fait par Marie-Madeleine de Gargan et son frère Joseph-François à Louise Brachat, dame de Lambessart, pour le manoir "Le Bouille" acquis en 1571 par Jean de Gargan et Noëlle de Calonne, de Jean Bertaud.
12 février 1763.
4. Déclaration faite par François-Joseph de Nelle, chevalier de Saint-Louis et grand prévôt de la Maréchaussée d'Artois, et ses soeurs à Jean-François Boulanger, s. de Lambessart.
10 mars 1774 (copie).
5. Reconnaissance de dettes par Jacques de Gargan au profit de Jacques Dupuich à cause d'une rente touchant le pastis dit Le Bouille.
1626.
- 6-9 Ferme de Saint Georges.
- 6-7 Baux délivrés par les enfants de Jacques-François de Gargan à Jeanne-Catherine Sorillia, veuve Behavel, et son fils Robert.
1708, 1711 (copies de 1713).
- 8-9. Procès avec le fermier Behavel, ordonnance du lieutenant général de Saint-Pol.
1713-1714.
- 10-11 Saint-Pol.
10. Lettre de récépissé du rapport et dénombrement adressé le 17 avril 1644 par François de Gargan au duc de Longueville, comte de Saint-Pol.
28 avril 1644 (copie de 1775).
11. Lettre de récépissé du rapport aveu et dénombrement adressé le 15 juillet 1698 par Marie-Madeleine de Gargan à la duchesse de Nemours, comtesse de Saint-Pol.
30 juillet 1698 (2 copies de 1775).

29J 32. Bois de La Lihue, biens situés dans les Pays-Bas.

- 1-3 Bois de La Lihue.
1. Convention entre Louis-François d'Antin et les manants de Diéval pour le centième touchant le bois de La Lihue.
3 mars 1687.
2. Rapport et déclaration du bois de La Lihue adressés à Charles Bauduin Le Cocq, comte d'Humbeek, seigneur haut justicier de Diéval, par Georges-François de Nelle au nom de sa femme qui le tient en cotterie.
9 décembre 1727.
3. Procès verbal d'arpentage et de partage du bois de La Lihue entre François d'Assy, s. de Marcé, Albert d'Antin, prévôt de la Maréchaussée d'Artois et Georges-François de Nelle.
23 mai 1729.
- 4-20 Biens situés dans les Pays-Bas.
- 4-5 Le bailli de l'abbesse de Messines à Lampernisse et dans le métier de Furnes, baille à Jean Ghÿs la saisine d'une terre acquise de Heindric de Vos.
1er juillet 1547.
6. Accord entre Robert d'Antin, s. de Baillon, Adrien d'Antin son fils, s. d'Herkeghem, d'une part et Louis, Jean et Anne d'Antin, abbesse de Messines, à propos d'une terre d'Oostroosebeke provenant de la succession d'Hugues d'Antin et de Marie de Villegas.
1630.
7. Consultation sur la coutume féodale du burch de Bruges en matière de succession féodale.
22 septembre 1653.
8. Quittance délivrée au bailli du s. d'Herkeghem, par le commis à lrecette des droits imposés sur les

- fiefs et arrières-fiefs tenus du burg de Bruges. 10 juin 1654.
9. Lettres patentes de Charles II au bailli et aux hommes de fief du burch de Bruges mettant fin, à la requête d'Adrien-François d'Antin, s. d'Herkeghem, au différend qui l'opposait à François du Change, chanoine de Saint Orner, pour le paiement d'une rente. 2 octobre 1682.
 10. Jacques Roels vend 54 l. de gros de Flandre à Adrien d'Antin, s. d'Herkeghem, une terre de Keyem. 1655.
 11. Jacques Roels, de Bruges, donne au métier de Vlaerslo à Keyem, une terre chargée d'une rente envers Robert d'Antin en raison de son mariage avec Marie van den Berghe, veuve de Philippe de Brune. 16 octobre 1684.
 12. Brevet de bourgeois du Franc pour Philippe de Schelmans. 19 novembre 1650 (copie).
 13. Pièce concernant Gilles de Schelmans, s. de Lombise, fils de Philippe. 9 mars 1652.
 14. Lettre de van den Berghe au sujet de rentes (d'Oostcamp ?). 2 février 1658.
 15. Adrien-François d'Antin transporte à Jean van der Hecke, d'Oost camp, une rente qui lui vient de sa femme et se prend chez Sarra, habitant de Saint Orner. 9 novembre 1676.
 16. Robert Sarra prend à ferme une terre de Ramskappelle. 16 mai 1664.
 17. Philippe Dubeuf prend (en arrière bail) de Gilles de Schelmans une terre de Ramskappelle. 24 mai 1679.
 18. Quittance des terrages de Ramskappelle pour M. de Lozinghem (6 pièces). 1715-1734.
 19. Bail sous seing privé consenti par Adrien d'Antin à Jean van Loo, fils de Guillaume, d'Oostkerke. 1684.
 20. Cession de terres à Ettelghem et Eerneghem par Charles Tavernier, de Dunkerque, fondé de procuration de sa femme, Catherine Jondtsmid. Pièces concernant Ettelghem ; Jean van de Pitte, fondé de procuration de Marie et Martine de Wulf. 1639, 1655.

29J 33. Seigneuries d'Antin et de Baillon.

1-5 Description.

1. Liste de titres concernant Antin, Saint-Georges et Valhuon. XVIIIe s.
2. Liste des terres tenues de Clairmarais par Ernestine-Pélagie d'Antin. XVIIIe s.
3. Liste des rentes d'Antin, des terrages de Baillon et d'Antin, des terres tenues en cotterie et en fief, détail des biens (4 pièces). 1711.
4. Détail des biens, extrait du cueilloir de Valhuon, extraits de rapports et dénombrements (6 pièces). 1711.
5. Prisée et estimation des immeubles de la succession d'Ernestine-Pélagie d'Antin (Antin, Baillon, Valhuon, Diéval). 10-17 novembre 1768.

6-7 Titres de propriété.

6. Le bailli d'Hézecques baille à Mahieu du Werp et Liennor Bourette, sa femme, la saisine de la seigneurie vicomtière de Baillon qu'ils ont achetée à Guillaume de Valhuon, s. du Bus, de Baillon et de Valhuon ; leur seigneur est Jean de Jumont, s. de Sains, d'Hézecques et du Hamel sur Oise. 2 septembre 1449.

7. Le lieutenant de la seigneurie du Valhuon pour Mgr. de Senerpon, sénéchal, gouverneur et bailli de la comté de Saint-Pol, baille à Jean de Werp, s. d'Antin et de Baillon, la saisine de prés du Valhuon achetés à Hugues Morel et tenus cottièremment de la comtesse de Vendôme et de Saint-Pol.

29 février 1579.

8-11 Aveux et dénombremments.

8. Rapport et dénombrement de la seigneurie vicomtière de Baillon, coutume de Saint-Pol, fait par Guillaume de Valhuon, s. de Bus, de Baillon et de Valhuon, à Jean de Jumont, s. de Sains, Hamel-sur-Oise, Richaumont, Hézecques. 1er décembre 1448.

9. Extrait du dénombrement de la seigneurie vicomtière de Baillon, coutume de Saint-Pol, fief mouvant de la seigneurie d'Hézecques, par Lancelot du Werp, s. d'Antin et de Baillon.

Deuxième moitié du XVe s. (copie du XVIIe s.).

10. Rapport et dénombrement de la seigneurie vicomtière d'Antin, coutume de Saint-Pol, adressé par Lancelot du Werp, s. d'Antin et de Baillon, à Jean de Baudart et sa femme, A Erwrelend, à cause de leur terre de Valhuon. 1er février 1500.

11. Quittance du droit de relief payé par M. d'Herkeghem à M. de Tressy pour sa terre d'Antin.

XVIIe s.

12-14 Église d'Antin.

12. Fondation de l'église paroissiale d'Antin par Marie, comtesse de Saint-Pol, son fils Jean, l'abbé Bernard et le convent du Mont-Saint-Eloi, trop chargé d'offices pour accepter ceux que Gui de Châtillon, comte de Saint-Pol et époux de Marie, leur avait demandé en son testament. Les terres et dîmes d'Antin sont assignées de 12 l. de rentes livrables au moulin de Valhuon par Les Saint-Pol et de 4 l. de rente par l'abbé, à la condition que l'église, dédiée à N.D., saint Jean l'Évangéliste et Berthemieu⁽¹⁾, soit soumise aux mêmes obédiences que les autres églises du patronage du Mont-Saint-Eloi, suive la coutume de l'officialité de Théroouanne et soit desservie par un curé et un clerc pour assurer le service des messes voulues par le comte. Acte sous les sceaux de la comtesse Marie, son fils Jean, de l'abbé et du convent du Mont-Saint-Eloi et d'Enguerrand, évêque de Théroouanne, qui a ratifié la fondation.

Décembre 1320 (copie de 1686 ; d'après l'original).

13. Transaction au cours de laquelle Isembart du Werp, prêtre de Saint-Pol, achète à Charles Louvel, s. de "Belfontaines", 16 florins 13 patars, 4 d. de rente foncière acquise le 5 août 1566 de Simon le Petit, s. de Conteville. Au dos de l'acte : "Lettres pour la chapelle d'Anthin". 31 janvier 1569.

14. Lettre de P. Cocher à M. d'Antin lui apprenant la fondation par le chevalier Etienne Bricogne d'une messe pour la chapelle d'Antin lorsqu'elle serait réédifiée. 4 septembre 1666.

15-22 Directe censuelle, procès et cueilloir.

15. Le lieutenant de la seigneurie de l'Abbaye-de-Neuville ⁽²⁾ baille à Guerlande Herman, demeurant à Bryas, la saisine d'une terre de Neuville-les-Convers achetée à la famille Ronsel et tenue en cotterie de l'abbaye de Clairmarais.

21 eptembre 1559.

⁽¹⁾ Berthemieu, soit saint Barthélemy apôtre.

⁽²⁾ Parmi ses hommes de fief se trouve Adrien d'Antin, qui n'est pas connu par ailleurs.

16. Le bailli de la seigneurie de Baillon accorde main levée de la "saisine seigneuriale demandée par le s. d'Herkeghem contre Obron, de Labbroie, Féron, Jovens, Coulon et Herman. 10 octobre 1679.
 17. Assignation a comparoir devant le bailli de Baillon adressée à Marie-Thérèse Hermann, veuve de Jean Thevel, avocat au Conseil d'Artois, sur requête du s. d'Herkeghem. 8 février 1681.
 18. Sentence du bailli de Baillon accordant main levée de la saisine seigneuriale demandée par le s. d'Herkeghem et de Baillon à l'encontre de François et Jean du Hautpas. 1^{er} octobre 1678.
 19. Procès entre la dame d'Herkeghem et les du Hautpas devant le bailli de Baillon (25 pièces).
1679-1689.
 20. Même procès porté devant la gouvernance d'Arras sur appel de la sénéchaussée de Saint-Pol (4 pièces). 1685.
 21. Mémoire en 20 points pour M. d'Herkeghem ; (même procès ?). 24 avril 1699.
 22. Cueilloir de Baillon. 1710-1723.
 23. Impôts. Reçu du collecteur de Valhuon pour le demi centième de 1607 portant sur le manoir de M. d'Antin. 15 mars 1609.
- 24-30 Baux à ferme de Baillon conclus
24. entre Adrien-François d'Antin et Louis Dourvel, laboureur de Valhuon, et Marie-Agnès de Labbroie, sa femme (terres à Baillon, les neuf mesures de la chapelle d'Antin, terres à Bryas). 12 mars 1664.
 25. entre Louis-François d'Antin et Balthazard Fromen, laboureur de Bryas. 18 décembre 1671.
 26. entre Adrien-François d'Antin et Martin de Labbroie, laboureur d'Antin et Marie Alexandre sa femme. 8 janvier 1676 (2 copies).
 27. entre Adrien-François d'Antin et Pierre du Bos, manouvrier d'Antin. 8 janvier 1676 (copie).
 28. entre Louis-François d'Antin et Nicolas Richèle, habitant La Thieuloye. 28 novembre 1684.
 29. entre Martine de Wulf et Claude Lefèbvre, laboureur de La Thieuloye. 22 mars 1695.
 30. Quittances (3 pièces). 1668-1696.

29J 34. Terres de Saint-Venant et des environs.

1-4 Seigneurie de Lossignol.

1. Le bailli de la seigneurie de Lossignol, mouvant de celle de Saint-Venant, baille à Jeanne de Guiselin, fille du s. de Lossignol, la saisine d'une terre achetée à Antoine Audroult, laboureur de Saint-Venant, et Claudine Mallet sa femme. 19 février 1567.
2. Lettre de récépissé du bailli de Saint-Venant pour le rapport et dénombrement du fief de Lossignol adressé le 3 septembre à Philippe de Croy, marquis d'Arschot, par Jacques de Guiselin.
15 octobre 1530.
3. Lettre de récépissé du grand bailli des villes et bailliage royal d'Aire pour le rapport et déclaration du fief de Lossignol, partie des Hautes Avesnes, adressé le même jour au roi par Georges-François de Nelle. 6 août 1557.
4. Foi et hommage de François-Joseph de Nelle, chevalier de Saint-Louis et grand prévôt de la Maréchaussée d'Artois, et Thérèse-Constance-Philippine de Nelle, passés au Bureau des finances de Lille pour leur fief indivis de Lossignol mouvant d'Aire. 15 octobre 1775.

- 5-7 Fief des Mottes ou de La Motte.
5. Droit de relief du fief des Mottes payé par Marie de Le Becque, veuve de Georges de Nelle, à la dame de Saint-Venant (extr. des comptes de Saint-Venant).
1570 (copie de 1779).
6. Extrait du dénombrement rendu par Pierre de La Pucquoy et Adrienne-Florence de Bacquehem à la seigneurie de La Motte.
12 mars 1753 (copie).
7. Extrait de la description détaillée de la carte figurative de la seigneurie de La Motte. XVIIIe s.
- 8-13 Autres terres de Saint-Venant et des environs.
8. Propriété. Jean Paumart, s. du fief des Chocquaulx à Locon, baille à Pierre du Pont et Pierronne de Le Becque, sa femme, la saisine d'une terre des Chocquaulx vendue par Jean Hanedouche, laboureur de Locon, contre la jouissance pendant neuf ans d'une autre terre de ce lieu. 3 juillet 1497.
9. Raoul de Marie, fils de Jean de Marie et de Marguerite de Nelle, désormais établi à Evricourt-les-Thiécourt, vend à Philippe de Nelle des terres de Saint-Venant tenues en cotterie et un fief tenu de M. de Warin. 10 août 1497.
10. Le mayeur de la s. de Saint-Venant baille à Isembart de Haverskerque et Isabeau d'Esque, sa femme, la saisine d'une maison située sur le marché de Saint-Venant et tenue du prince de Chimay, s. du lieu ; elle a été vendue aux enchères par Jean Le Ouien, receveur de l'église de Saint-Venant à laquelle l'avait léguée Lionnel Le Nourre et Jeanne Carpedite sa femme. 1510.
11. Jean de Haverdcerque vend à Georges de Nelle et Marie de Le Becque la maison susdite tenue du duc de Solre, s. de Saint-Venant. 3 avril 1532.
12. Le grand bailli de la seigneurie de Corbie en Saint Floris baille à Jean de Nelle, bailli de Saint-Venant, et Marguerite Grégoire, sa femme, la saisine d'une terre de Saint-Venant achetée à Claude Cochet, argentier de la ville d'Aire, relevant d'Anne de Pallaud, douairière des baronnies de Haverskerque et de Corbie. 2 juillet 1588.
13. Achat d'une terre de Haverskerque par Jean de Nelle et Anne de Moucheron à Jacques de Uballehe, chevalier de Quingoult. 10 juin 1650.
- 14-21 Transactions avec les Morel.
14. Matheus Le Puresteur, bourgmestre de Rubrouck, et sa femme Barbe Morel, veuve du brasseur Jacques Jourdain, vendent une terre de Saint-Venant à Pierre Mullet, de Gonnehem, et sa femme Marie Gondal. 4 décembre 1632.
15. Ensaisinement de l'acheteur devant le bailli et le mayeur de Saint-Venant pour sa terre tenue du s, de Saint-Venant et du s. de Pilliers 26 mars 1633.
16. Ensaisinement du même acheteur pour une autre partie de sa terre devant le bailli de la seigneurie de La Prébende à Saint-Venant. 26 février 1633.
17. Liévin Bart, s. de La Haie, greffier de la seigneurie de Cohem, et sa femme Marie Morel, de Blaringhem, vendent une autre terre au même acheteur. 26 janvier 1633.
18. Retrait lignagier exercé sur les deux terres par Serge Morel, bailli de Cassel, frère des venderesses Barbe et Marie. 23 juillet 1633.
19. Le bailli de Saint-Venant et le bailli de La Prébende et du château de Saint-Venant, baillent à Jean de Nelle, s. de La Couture, la saisine de plusieurs terres achetées à Georges Morel, bailli de Ru- brouck. 12 septembre 1633.
20. Jacques de Nelle, s. des Mottes, achète une terre de Saint-Venant, à Georges Morel, bailli de la

- "westrichaire" de la châtellenie de Cassel. 21 mars 1633.
21. Jean de Nelle, s. de La Couture, achète à Charles Deschamps, la boureur de Busnes, et Jeanne Cerniclay, sa femme, une terre de Saint- Venant tenue de la seigneurie de La Prébende. 29 avril 1644.
- 22-23 Aveux.
22. Lettre de récépissé du bailli des chartreux de Gosnay, s. de Lillers, pour le rapport et dénombrement d'une terre, près de la ma- ladrerie de Lillers, que leur a adressé le 22 juillet Jean Rollant et Marie Le Merchier, sa femme, au nom de Jean Constant, oncle de Marie. 23 juillet 1461.
23. Anne de Moucheron, veuve de Jean de Nelle, reconnaît devoir 221 fl. de Flandre à M. de Beaufort, pour les arrérages des cens des terres du Meirie et du Frocq qu'elle tient de lui à Saint-Venant. 12 juillet 1670.
24. Directe censuelle. Index des noms d'un cueilloir. XVIIIe s.
- 25-28 Arrentement.
25. Georges-François de Nelle reçoit 3000 l. de Jacques- François Damiens et Jeanne-Elisabeth Dupuich, sa femme, et promet de leur constituer une rente sur ses terres de Saint-Venant. 28 septembre 1720.
26. Commission de mise de fait des biens de Georges-François de Nelle à Saint-Venant au profit de Jacques-François Damiens et de Jeanne-Elisabeth Dupuich ; significations aux parties et aux seigneurs des biens intéressés, la prévôté de Gorre, le duc et prince de Bournon- ville, s. de Gouÿ-en-Gohelle, le prévôt de Labeuvrière, le s. du Metz à Lapugny, le comte de Marie en son château de Marie à Labeuvrière, l'abbaye de Chocques. 15 novembre 1721.
27. Georges-François de Nelle constitue 60 l. de rente au profit de Jacques-François Damiens et de Jeanne-Elisabeth Dupuich. 19 mars 1722.
28. Décret de la mise de fait sur les biens de Georges-François de Nelle à Saint-Venant au profit de Jacques-François Damiens et de Jeanne-Elisabeth Dupuich à cause de leur obligation de 3000 l. 4 février 1723.
- 29-33 Baux à ferme des prés de l'Estacade à Saint-Venant conclus
29. entre Georges-François de Nelle et Jean-François Tilly, cabaretier de Saint- Venant. 13 juin 1761.
30. entre Eugène-Joseph de Nelle et Gabriel-Joseph Deleforge, pêcheur de Saint-Venant. 7 juin 1773.
31. entre Eugène-Joseph de Nelle et Denis Caron, de Saint-Venant. 8 mars 1780.
32. entre Eugène-Joseph de Nelle et Jean-François Tilly. 8 avril 1791 (2 copies).
33. entre Georges-Albert de Nelle et Jean-François Tilly. 19 thermidor an VII.
34. Procès. Mandement de la chancellerie du Conseil d'Artois en faveur de Robert-Dominique et Georges-François de Nelle, contraignant Jacques du Mur, à Saint-Venant, de leur payer 1640 l. d'arrérages des rendages prévus dans le bail de 1710. 22 juin 1715.
- 29J 35. Seigneurie de Lozinghem.

1. Généralités. Liste des biens de M. de Lozingshem à Lozingshem ; état des terres, etc. de la famille de Nelle (Lozingshem, Lossignol, Saint- Venant, Les Mottes).
- 2-15 Propriétés.
 2. Jean Le Petit, dit de Bray, fils de la demoiselle de Caffort, vend à Antoine Havet, chevalier seigneur de Sapigny, un fief à Lozingshem tenu de la seigneurie de Robecq. 16 juin 1536.
 3. Commission de mise de fait accordée par la gouvernance de Béthune sur la terre de Lozingshem à Françoise de Licquercque, veuve d'Antoine Havet et ayant la garde noble de ses enfants Amameulx et Charles ; Antoine qui avait acquis Lozingshem n'en avait jamais été ensaisiné. 11 février 1537.
 4. Mise de fait (exploit d'huissier). 12 février 1537.
 5. Décret de la mise de fait qui maintient la dame de Licquercque dans son bien. 23 février 1537.
 6. Lettres patentes des archiducs Albert et Isabelle ratifiant, moyennant 800 l. de Flandre, l'achat de la seigneurie de Lozingshem fait en novembre 1605 par Antoine de Guiselin et Barbe Desplancques à Robert de Gaudechart et Gabrielle de Saveuse, sujets de France, pour 7.700 fl., malgré la main assise décrétée sur tous les biens des Français. 6 mai 1606.
 7. Les enfants de Jacques Denis, s. de Sapigny, vendent le cinquième de la seigneurie vicomtière de Lozingshem, relevant de Robecq, à Jean de Mullet, s. d'Acheville, conseiller au Conseil d'Artois, et à sa femme Marie de Thieulaine, qui en possèdent le reste. 15 mai 1669.
 8. Donation de la seigneurie de Lozingshem en avancement d'hoirie par Marie-Jacqueline de Guiselin à son fils Robert-Dominique de Nelle. 2 avril 1723.
 9. Georges-François de Nelle échange des terres à Lozingshem avec Philippe de Saint Paul. 16 avril 1721.
 10. Georges-François de Nelle échange des terres à Lozingshem avec les Lefebvre. 23 avril 1750.
 11. Marie-Marguerite Dolet reconnaît que Georges-François de Nelle lui a acheté le morceau de terrain utilisé pour redresser l'avenue du château de Lozingshem vers Auchel. 11 janvier 1763 (copie).
 12. Autre reconnaissance de Christophe Joly (même sujet). 20 avril 1763 (copie).
 13. Le curé et les gens de lois de Lozingshem certifient que le villade Lozingshem appartient à Georges-François de Nelle, seigneur du lieu, qui l'a acquis de sa mère et elle-même de son frère Maximilien de Guiselin. 24 décembre 1723.
 14. Les Illebrandt vendent à Georges-Albert de Nelle une terre à Lozingshem. 5 juin 1783.
 15. Lettre (des commissaires des États ?) expliquant comment la seigneurie (de Lozingshem ?) a été taxée au nouveau rôle de Centième. (après 1749).

29J 36. Seigneurie de Lozingshem.

1-8 Rapports et dénombremets, hommages.

1. Lettre de récépissé du rapport et dénombrement du fief de Lozingshem adressé le 4 février par Jacques de Caffort, bourgeois de Béthune à Charles de Saveuse, chevalier, s. de Robecq. 7 février 1498.
2. Rapport, déclaration et dénombrement de la seigneurie de Lozingshem adressé par Robert-Dominique de Nelle à Alexandre-Albert-François-Barthélemy, prince de Bournonville, comte d'Hénin etc. premier enseigne des gens d'armes de la garde du roi, à cause de sa terre et haute justice de Gouy-en-Gohelle.

- 18 janvier 1696.
- 3 Lettre de récépissé de ce rapport, délivré par le lieutenant de la terre de Gouÿ-en-Gohelle. 20 janvier 1696.
- 4 Rapport et dénombrement de la seigneurie de Lozingham adressé par François-Joseph-Romain baron de Diesbach, chevalier de Saint-Louis, major du Régiment suisse de son nom, et son épouse Marie-Dominique-Thérèse de Mullet, seigneurs d'Achiet-le-Petit, à Louis-Alexandre de Montmorency à cause de sa principauté de Robecq. 10 janvier 1750.
5. Foi et hommage faits par procuration par François-Joseph-Romain de Diesbach devant le bailli de la principauté de Robecq. 29 août 1750.
6. Lettre de récépissé du rapport et dénombrement adressé la veille par Georges-François de Nelle pour sa terre relevant de la principauté de Robecq (il manque la première page). 14 octobre 1765
7. Lettre de récépissé du rapport et dénombrement adressé le 24 décembre par George-Albert de Nelle à Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras, à cause de sa seigneurie et haute justice de Gouy-en-Gohelle. Après 1768.
8. Quittance des frais de foi et hommage délivrée par le greffier de la seigneurie de Gouy-en-Gohelle. 27 décembre 1768.
9. Brouillon de déclaration pour la duchesse de Duras, à cause de sa terre de Gouy-en-Gohelle. Fin XVIIIe.
- 10-12 Directe féodale : rapports et dénombremens rendus aux s. de Lozingham.
10. De Philippe Poirier, laboureur de Lozingham à Georges-François de Nelle. 1742.
11. De Jean-Baptiste Febrin, laboureur à Maries, au même. 12 février 1744.
12. D'Albert Poirier, laboureur à Lozingham, au même. 28 avril 1762.
- 13-18 Administration de la communauté de Lozingham.
13. Copie du rôle de Vingtième remis aux commissaires des États en réponse à l'ordonnance des députés généraux des États le 5 mars 1759. 1761.
14. État des mutations de divisions survenues dans les articles du rôle de Vingtième depuis 1760. s.d.
15. Rôle de Centième. 1781 (copie).
16. Répartition du plein Centième. 11 octobre 1783 (copie).
17. Requête de la commune et des principaux cultivateurs de Lozingham pour ne pas avoir à fournir tant de foin et de paille au magasin de Saint-Venant et à la ville de Béthune. 16 frimaire an IV.
18. Requête de la commune contre Célestin Misselle qui prétend acquérir comme bien national le presbytère qui a toujours été à la commune. 24 prairial an IV.
- 19-22 Mélanges.
19. Pièce incomplète concernant un procès au sujet de bêtes à laine et d'Antoine Dollet, de Lozingham. 1714.
20. Philippe Mussart, laboureur de Lozingham et Julien Fontaines, d'Allouagne, constituent une rente au profit de Barthélemy Charlem. 16 février 1637 (copie de 1644).

21. Jacques Maes, marchand de Béthune, et Jeanne Cuvelier, sa femme, rachètent la susdite rente à Jeanne Darras, nièce de B. Charlem. 31 juillet 1653.
- 22 Deux pièces adressées à M. Le Jay et concernant Bouchart, de La Peignoy, et Le Teneur, d'Aubigny-au-Becq. 1829-1839.

IV. — FAMILLES LE FRANÇOIS ET PAGART.

FAMILLE LE FRANÇOIS

29J 37. Généalogie et preuves de noblesse.

1-6 Généalogie.

1. Arbres des familles Le François, Pagart et Pottier-Brugeot. XVIIIe s.
- 2 Copie de l'épithaphe de Charles Laurin, chevalier seigneur de La Haye, conseiller au Grand Conseil, président d'Artois, mort en 1646 et enterré à Saint-Jean-de-Malines. XVIIIe s.
- 3 Description et représentation en couleur, des tableaux funéraires armoriés de Léonore Le François, d'Anne-Marie Aucoustel, de Marie- Claire Billiau et de Nicolas-Ignace Le François, dans l'église Saint Aubert d'Arras. 4 mai 1704.
4. Description avec représentation en couleur des vitraux aux armes de Nicolas et de Nicolas-Ignace Le François à Saint Aubert d'Arras. 4 mai 1717.
5. Extraits des comptes de la châtellenie de Pas-en-Artois où l'on trouve les noms de Nicolas (I) et de Jean (III) Le François. 1490-1531 (copie de 1667).
6. Extraits d'actes de décès de Léonore Le François (22 août 1691), Marie Aucoustel (27 juillet 1692), Marie-Claire Billiau (1er mai 1698), Nicolas-Ignace Le François (4 août 1709). (1691-1709).

7-12 Preuves de noblesse.

7. Liste de 35 titres servant de preuves (XIVe s.-1780).
8. Sentence rendue par les commissaires à la levée du droit du nouvel-acquêt en Artois au profit de Jean (IV) Le François s. de Burencq et d'Erwieter, à cause d'un fief à Lestrem. 17 septembre 1584 (copie de 1667).
9. Sentence rendue par le Conseil d'Artois pour Léonore Le François dans le procès qui l'opposait aux élus d'Artois⁽¹⁾. 30 mars 1677.
10. Les commissaires du corps de la noblesse des États d'Artois émettent l'avis que Pierre-Léonore Le François est noble. 29 mars 1718.
11. Lettres patentes ⁽¹⁾ sur arrêt déclarant la noblesse de Louis-Joseph Le François, s. du Fétel (mandement) et arrêt en commendement du Conseil d'État, 18 avril 1788. 18 janvier 1789.
12. Requête et mémoire relatifs à la demande de maintenance de noblesse faite par Pierre-Henri-Auguste de Marconville, né Le François. 1785.

13-19 Dignités.

⁽¹⁾ Deux originaux, dont l'un est un manuscrit de 72 p. de parchemin portant en tête les armes peintes des Le François ; sa reliure à 13 nerfs a été estampée à froid et ornée sur les plats de dorures représentant des lions et des fleurs. L'autre original est un parchemin de 68,5 x 81 cm.

⁽¹⁾ La déchirure au bas du premier acte laisse penser qu'il y eut bien un sceau pendant sur simple queue. Un autre, enfermé dans une boîte de fer, est attaché aux deux actes.

13. Question diplomatique, a-t-il existé ou non, en France des marquis en titre de dignité avant le 16e siècle ?, par le R.P. de Bétencourt (brochure imprimée, 20 p.). 1789.
14. Lettres de confirmation de noblesse accordant la qualité héréditaire de chevalier à Louis-Joseph Le François du Fétel (lettres patentes sur double queue de parchemin).
Avril 1789 (copie de 1814).
15. Ordonnance du Conseil d'Artois pour faire enregistrer les lettres susdites ; requête. 8 mai 1789.
16. Ordonnance de l'Élection d'Artois, juge sur le fait de la noblesse, pour faire enregistrer les mêmes lettres ; requête. 13 mai 1789.
17. Ordonnance des Trésoriers de France de la généralité de Lille pour faire enregistrer les mêmes lettres au Bureau des finances. 28 mai 1789.
18. Quittance des frais d'enregistrement (impr.) ; certificat d'authenticité des preuves délivré par Dom Turpin, de Saint Germain des Prés (novembre 1787) ; quittance pour le droit de marc d'or (20 avril 1789, impr.). 1787-1789.
19. Inventaires des titres de noblesse nécessaires à Louis-Joseph Le François. XVIIIe s.

29J 38. Titres de famille.

1-2 Personnages non identifiés.

1. Transaction entre Marie Becquette et Jean Le François, chevalier, s. de Vaux, d'une part et Mahieu Coffet d'Arras d'autre part. Février 1316 (*Vidimus* de 1550).
2. Mikieus Franchois constitue en faveur de Colart Franchois et Jacquemin et Jacqueline, enfants de Colart et de Jeanne Lourette, une rente viagère de 4 fl. d'or, dits couronnes de France, rachetable contre 36 couronnes. 16 février 1397.
3. Baudoin I Le François, marquis de Vaux. Testament de Baudoin Le François, chevalier marquis de Vaux. 1er novembre 1343 (*Vidimus* de 1550),
4. Baudoin II Le François, s. de Béthonsart ; marié à Hélène de Beau- fort. Hélène de Beaufort. Testament d'Hélène de Beaufort fille de Jean, sire de Montrenaud, et d'Eléonore de Foix.
3 juillet 1465 ou 1466 (*Vidimus* de 1550 et copie du XVIIIe s.).

5-6 Jean III Le François, s. de Goigny et d'Arleux.

5. Transaction pour la succession de Jean (III) Le François entre ses enfants du premier lit, Jean et François, s. de Goigny et d'Arleux et Jean, s. de Wites, issu du second lit. 10 novembre 1564.
6. Florent Muette vend à Jean Jore et Mathieu Le François, sa femme, un pré de Béthune chargé d'une rente payable à Jean Le François⁽¹⁾, archer de corps de M. le duc de Bourgogne ; elle est due à Catherine d'Epernay, fille d'un premier lit de Jacquemine du Reux qui est remariée à Jean Le François. 31 août 1571.

7-8 Jean IV Le François, s. de Goigny et d'Arleux ; marié à Marguerite L'Adam.

7. Contrat de mariage.
6 septembre 1549.

⁽¹⁾ Il doit s'agir de l'un des deux Jean, fils de Jean III Le François.

8. Testament commun avec sa femme. 23 juin 1571.
9. L'Adam. Nicaise L'Adam, héraut d'armes de l'empereur Charles Quint, et Claire Gérardel sa femme, donnent le tiers d'une maison d'Arras à Péronne L'Adam et son mari Denis Thomas, fils de Cilles Thomas. 5 mars 1544.
10. Nicolas II Le François, s. de La Batterie, prévôt de Pas ; marié à Pâques Ricquier. Pâques Ricquier. Testament. 26 avril 1628.
- 11-13 Pierre Le François, s. du Fétel, de Rigauville, de Goigny, d'Amplier, bailli général des châtelainies de Pas et d'Orville, bailli général de la seigneurie de Sarton, fermier particulier des bois de Pas, mayeur de Pas ; marié à Jeanne Gredin.
11. Procès l'opposant à Jean et Antoine Legrand, s. de Canettemont et échevin d'Arras, pour leurs attributions respectives : Thomas Bourgin avait pris à ferme tous les revenus des quatre châtelainies de la comté de Saint Pol le 3 juillet 1629 et les avait rétrocédés le 24 juillet aux frères Legrand sauf ceux des bois de Pas baillés en arrière-ferme à Pierre Le François ainsi que les censives et droits casuels de Pas à Antoine Caudrois.
Vers 1650-vers 1683.
12. Lettres de provision du bailli général de la seigneurie de Sarton délivrées à Pierre Le François. 1er mars 1653.
13. Extrait du testament commun de Pierre Le François et de Jeanne Gredin. 1668 (copie de 1686).
- 14-17 Succession de Pierre Le François.
14. Procès entre Léonore Le François (son fils), Marie Aucoustel et Jacques Richard (sa bru et son gendre). 6 février 1666.
15. Transaction pour achever un procès entre Léonore Le François, Jacques Richard et Louise Le François, Catherine Le François et Nicolas-Ignace Le François. 2 avril 1677.
16. Annulation des transactions relatives à la succession des parents de Louise Le François qui sont trop à son désavantage et ont été conclues sans l'autorisation de son mari Jacques Richard (mandement). 8 janvier 1682.
17. Transaction conclue entre Léonore Le François, Jacques Richard, Louise et Catherine Le François pour mettre fin à tout procès. 28 juin 1685.
18. Jeanne Gredin. Testament de son père Pierre Gredin. 3 mars 1616.
- 19-22 Isabelle-Ursule Le François et son fils Jacques-François de La Woestine.
19. Contrat de mariage de Jacques-François de La Woestine, fils de Jacques et d'Isabelle-Ursule Le François, avec Catherine du Fay veuve de Paul Cocquiel, conseiller pensionnaire de l'échevinage de Saint Brix à Tournai. 30 juin 1682.
20. Testament de Jacques-François de La Woestine contenant le legs d'un fief consistant en l'état d'huissier ordinaire et héréditaire du Conseil d'Artois pour Pierre-Léonore Le François (et procès pour l'exécution du testament en 1721). 20 novembre 1715 (2 copies).
21. Lettres de ravestissement mutuel de Jacques-François de La Woestine et de Catherine du Fay passées devant les échevins de Tournai. 5 octobre 1707 (copie).
22. Plusieurs consultations juridiques portant sur la valeur de ce ravestissement. 1721.
23. Catherine du Fay, épouse de Jacques-François de La Woestine. Testament. 29 juillet 1621 (copie).

24-25 Léonore Le François, s. de Rigauville, capitaine au Régiment Dauphin et capitaine lieutenant de la Compagnie des gentilshommes de M. du Fresne à la citadelle de Cambrai ; marié à Anne du Rieux.

24. Contrat de mariage. 19 juin 1683 (copie).

25. Testament ou il fait de l'église Saint Aubert d'Arras son légataire universel. 10 juillet 1691.

29J 39. Titres de famille.

1. Nicolas III Le François, s. du Fétel, avocat au Conseil d'Artois ; marié à Maris Aucoustel. Contrat de mariage. 8 octobre 1632 (2 copies).

2. Marie Aucoustel. Elle fait de son fils Nicolas-Ignace Le François, son procureur pour affirmer en justice qu'elle ne possède aucun livre ni journal provenant de Catherine Corrois.
4 septembre 1680.

3. Famille Aucoustel. Hues Aucoustel, Jeanne, Joachim de Wignancourt, son mari et Isabeau, veuve de Pierre Baulde, partagent les biens de la succession de leurs parents Robert Aucoustel et Martine Le Rebure. 13 janvier 1567.

4-6 Nicolas-Ignace Le François, s. du Fétel, avocat au Conseil d'Artois, échevin d'Arras ; marié à Marie-Claire Billiau.

4. Contrat de mariage. 3 octobre 1672 (2 copies).

5. Avertissement fiscal pour la contribution du rachat de la recherche des faux nobles, impr.
23 septembre 1705.

6. Partage successoral des biens de Nicolas-Ignace, Marie-Claire Billiau et Marie-Marguerite Noël entre Antoine-Ignace, Pierre-Léonore et Jean Le François. 23 août 1709.

7-8 Pierre-Léonore Le François.

7. Extrait d'acte de baptême. 1^{er} mai 1673 (copie de 1717).

8. Lettre de cachet le nommant sous-lieutenant au Régiment d'infanterie de M. de Morangis.
10 janvier 1696.

9. Antoine-Ignace Le François. Lettre de recréance de sa qualité de bourgeois d'Arras.
22 septembre 1689.

10. Famille Billiau. Estimation des biens de Marie-Guislain Billiau (nièce de Nicolas-Ignace Le François) et partage successoral entre Louis-Joseph Le François et sa soeur Henriette-Ursule.
17 mai et 27 septembre 1790.

11-14 Jean V Le François, s. du Fétel, avocat au Conseil d'Artois ; marié à Marie-Rosalie Brugeot.

11. Extrait d'acte de baptême. 8 juin 1681-(copie de 1700).

12. Contrat de mariage. 9 mai 1711.

13. Lettre de recréance de sa qualité de bourgeois d'Arras. 8 octobre 1706.

14. Partage successoral des biens de Jean Le François et de Marie-Rosalie Brugeot, de Pierre-Léonore et d'Antoine-Ignace Le François entre les enfants de Jean (V) Le François.

11 juillet 1778.

15. Marie-Rosalie Brugeot. Testament. 8 avril 1776 (copie).
- 16-17 Familles Brugeot et Pottier.
16. Testament de Joseph-Hubert Pottier, écuyer, s. des Marichons. 7 décembre 1789 (copie).
17. Liquidation de la succession de Joseph-Hubert Pottier, entre Elisabeth-Françoise Percourt, plusieurs Brugeot (Eugène-Vulgan, ancien échevin de Douai, Edouard-Joseph, Marie-Louise, femme de Ferdinand-Louis-Joseph Lefebvre de Lassuze, ancien capitaine et grand bailli des ville et bailliage de Lens) et plusieurs Le François. 14 février 1791.
- 18-20 Louis-Joseph Le François, chevalier, s, du Fétel ; marié à Marie- Françoise Pagart, dame Dubuis.
18. Extraits d'acte de baptême. 26 août 1718 (copies de 1730 et 1746).
19. Extrait ⁽¹⁾ d'acte de mariage. 12 octobre 1756 (copies de 1781 et an VI).
20. Lettre de recréance de sa qualité de bourgeois ⁽²⁾ d'Arras. 24 novembre 1728.
- 21-22 Marie-Thérèse-Pélagie Le François.
21. Extrait ⁽¹⁾ d'acte de baptême. 21 janvier 1759 (copie de 1781).
22. Testament. 13 février 1822.
- 23-26 Ignace-Joseph-Louis-Marie Le François ; marié à Marie-Suzanne Duquesne de Clocheville.
23. Extrait ⁽²⁾ d'acte de baptême. 25 octobre 1757 (copie de 1781).
24. Contrat de mariage. 16 janvier 1790 (copie).
25. Testament. 11 octobre 1823.
26. Comptes de sa succession rendus à Pierre-Henri-Auguste Le François, Stanislas de Hauteclocque, Louis-Marie, Léon-Marie et Léon-Auguste de Beugny. 1827.
27. Marie-Suzanne-Ursule Duquesne de Clocheville. Liquidation de sa succession. 31 hermidor an XIII.

29J 40. Biens des Le François.

- 1-5 Le Fétel, titres de propriété.
1. Guillaume Leroy, commissaire ordonnateur des guerres, procureur du comte de Saint-Pol, vend à Pierre Le François, greffier de la châtellenie de Pas, le bois du Fétel, qui en dépend, ainsi qu'une redevance de 12 chapons portant sur une maison que Pierre tient en cotterie de la châtellenie. 31 juillet 1627.
2. Mise de fait de Pierre Le François sur le bien vendu. 25 août 1627.

⁽¹⁾ L'encadrement imprimé de l'acte a été colorié.

⁽²⁾ Louis-Joseph avait alors 10 ans.

⁽¹⁾ L'encadrement imprimé de l'acte a été colorié.

⁽²⁾ Idem.

3. François d'Orléans, comte de Saint Pol, et sa femme, Anne de Caumont, approuvent la vente faite par leur procureur. 13 septembre 1627.
4. Antoine-Ignace Le François, prêtre à Arras, donne la seigneurie du Fétel en avancement d'hoirie à son frère Pierre-Léonore. 1er septembre 1707.
5. Extrait du contrat de mariage de Louis-Joseph Le François spécifiant qu'il reçoit la seigneurie du Fétel de son frère le chanoine. 9 octobre 1756 (copie de 1770).

6-7 Aveux.

6. Quittance du droit de relief délivrée par le greffier des bailliage et châtellenie de Pas à Pierre-Félix Le François. 29 avril 1663.
7. Rapport, déclaration et dénombrement du bois du Fétel adressés par Nicolas-Ignace Le François à Jean-François Ansart, s. de Gonnehem et de Pas. 28 septembre 1701.
8. Le Fétel. Procès. Accord à l'amiable achevant le procès mené par les Régnault contre Pierre-Félix Le François à cause d'un fossé longeant le bois du Fétel. 17 mai 1727 (copie de 1747).
9. Seigneurie de Rigauville. Le Lieutenant des bailliage et châtellenie d'Orville baille à Nicolas-Ignace Le François la saisine du fief de Rigauville qu'il a reçu le 5 décembre de Catherine Le François et qui est tenu du duc de Longueville. 24 décembre 1692.

10-13 Terres à Avion mises en fermage.

10. Marie-Thérèse-Pélagie Le François afferme une terre à Catherine-Denise Caron, veuve d'Amable Hocquet. 6 février 1808.
11. Ignace-Joseph Le François afferme une terre à Elisabeth Desruelles, veuve de Jacques-François Lancry, d'Avion. 13 octobre 1810.
12. Ignace-Joseph Le François afferme une terre à Denis Marcon, époux de Pélagie Duclairmortier, d'Avion. 6 septembre 1816.
13. Marie-Thérèse-Pélagie Le François afferme une terre à Pierre-Adrien Caron, d'Avion. 3 juillet 1817.

14-15 Terre de l'Écu de Vendôme.

14. Hector de Beaufort, tuteur de Jean (IV) Le François et de ses frères et sœur relève en leur nom la terre de l'Écu de Vendôme (extrait des registres du bailliage de Pas). 10 avril 1547 (copie).
15. Nicolas (II) Le François relève la terre de l'Écu de Vendôme que lui ont donnée ses parents le 3 mai (extrait des registres du bailliage de Pas). 7 mai 1570 (copie).

FAMILLE PAGART

29J 41. Preuves de noblesse, titres de famille.

1-2 Preuves de noblesse.

1. Lettres patentes de Charles Quint attribuant des armes en signe de vraie noblesse à Christian Caron (armes représentées et série d'armes peintes sur une pièce jointe). 20 avril 1524 (copie du latin).

2. Sentence déclaratoire de noblesse rendue par l'Élection d'Artois au profit de Nicolas Le Jeune (armoiries). 27 octobre 1589.
- 3-4 Jean-Baptiste I Pagart, s. d'Hermansart, substitut du procureur de l'Élection d'Artois, procureur au bailliage de Saint-Omer ; marié à Marie du Chocquel.
3. Contrat de mariage. 6 août 1660 (copie).
4. Testament commun avec sa femme. 5 novembre 1693.
5. Robert et Albertine Pagart. Testament commun en faveur de leur frère et de leur sœur, Jean-Baptiste et Marie-Philippe Pagart. 6 octobre 1717 (copie).
6. Jean-Baptiste II Pagart, avocat au Conseil d'Artois ; marié à Marie-Françoise Delattre. Marie-Françoise Delattre. Testament ; acquiescement de ses héritiers à son testament. 1738, 1748.
7. Marie-Thérèse-Ursule Pagart. Contrat de mariage avec Charles-Amable Dubois. 7 février 1727 (copie).
8. Marie-Anne Pagart. Extrait de son testament. 8 août 1775 (copie de l'an VI).
- 9-10 Marie-Françoise-Louise Pagart.
9. Contrat de mariage avec Pierre-Charles Desraimes. 19 juillet 1734 (2 copies).
10. Testament. 29 mai 1780.
- 11-12 Marie-Josèphe-Bertine Pagart.
11. Contrat de mariage avec Pierre-François Verdevoye. 20 novembre 1744 (copie).
12. État des biens de sa succession. s.d.
13. François-Clément Pagart. Contrat de mariage avec Marie-Louise-Josèphe Lenglard. 19 février 1735 (2 copies).
14. Philippe-Ignace Pagart, conseiller du roi au bailliage de Saint-Omer ; marié à Marie-Thérèse Vérité. Contrat de mariage. 16 novembre 1725 (copie).
15. Famille Vérité. Contrat de mariage entre Bertine-Thérèse Vérité (belle soeur de Philippe-Ignace Pagart) et Claude-Joseph Le Comte Thomas- sin, commissaire de l'artillerie de France et des poudres et salpêtres au département de Saint-Omer. 24 août 1722.

29 J 42. Biens des Pagart.

1. Sainte-Marie-Kercque. François Milois prend à ferme de Jean-Baptiste Pagart des prairies à Sainte-Marie-Kercque. 31 mai 1692.
- 2-7 Nordausques et Recques-sur-Hem.
2. Deux cartes figuratives de censes. 1669.
3. Pierre Le Gay, tailleur de Saint-Omer, assigne 23 l. 8 s. 9 d. de rente sur une terre de Recques en faveur de Jean-Baptiste Hen- dricq, échevin de Saint-Omer. 12 avril 1687,
4. Pierre de Le Pouve, tailleur de Blaringhem, et Robert Delattre, d'Arques, héritiers et neveux de Pierre Le Gay, vendent à Jean-Baptiste Pagart une terre de Recques pour éteindre les dettes

- contractées envers celui-ci ; saisine. 28 janvier 1697.
5. Jacques et Marie Gouart, de La Panne à Nordausques, vendent à Jean-Baptiste Pagart une terre au lieu de La Scave à Recques, chargée d'une rente de deux tiers de 5 s. 6 d. envers l'abbaye d'Andres ; saisine. 8 mars 1687.
 6. Marie-Marguerite Ptemer, veuve de Josse-Bernard Maes, échevin de Saint-Omer, vend à Robert et Albertine-Thérèse Pagart un jardin à Recques. 1er septembre 1710 (copie de 1717).
 7. Dénombrement d'une terre au Mont d'Ausques et d'une autre au Crocq, à Nort-Leulinghem (extrait de la lettre de récépissé de la seigneurie de Monnecove à Bayenghem et Nordausques, tenue du roi par François-Joseph Piers). 12 février 1741.
 - 8-9 Biens de l'église de Nordausques.
 8. Extrait du compte de l'église de Nordausques. XVIIe s.
 9. Extrait du cueilloir de l'église Saint-Martin de Nordausques. 1715.
 10. Maison d'Arques. Vente d'une maison par Albertine Pagart contre une rente constituée ; cessions de cette maison. 1717-1792.
 - 11-13 Dîme inféodée de Lières.
 11. Déclaration de la dîme de Lières. 8 décembre 1533.
 12. Françoise Dubuich, épouse de Nicolas Varret, vend à Pierre Dupuich et Madeleine d'Estrel, sa femme, la dîme de Lières tenue du seigneur du lieu ; mise de fait (25 mai). 15 mai 1585.
 13. Pierre Dupuich reconnaît les droits de Jean Lanzin au retrait lignagier de la dîme de Lières. 21 mars 1586.

V. - MELANGES.

29 J 43.

1. Notes historiques sur l'histoire de Lillers. XIXe s.
2. Lettre de récépissé du bailli de Mgr. de Gapannes, s. de Racquinghem, pour les rapport et dénombrement du fief d'Heuchin faits par Tassart Le Leu. 12 février 1495.
3. Pierre Gottran, de Lille, renouvelle le bail à cens de Thomas Watrelos pour une terre de Seclin. 27 février 1526.
4. Transaction entre Charles de Laderière, laboureur de Caucourt, et sa belle-famille. 22 avril 1564.
5. Testament de Félix des Auteulx et d'Isabeau Ricart, sa femme. 5 février 1577.
6. Deux lettres en espagnol. XVIIe s.
7. Maximilien-Pierre de Velard vend une terre de Busnes à Jean Ansart, procureur au Conseil d'Artois. 1er mars 1679.
8. Consultation juridique sur l'application de la loi relative à la levée du séquestre portant sur les biens des pères et mères d'émigrés (loi du 9 floréal an III). 22 prairial an III.